N° 4—6. AVRIL—JUIN 1932

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE
DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOLOGIE,
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1932

Publié par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, sous la direction de M. J. Dąbrowski, membre correspondant de la Classe d'histoire et de philosophie.

Nakładem Polskiej Akademji Umiejętności.
Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego w Krakowie pod zarządem J. Filipowskiego

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
ET DES LETTRES.

I. CLASSE DE PHILOLOGIE
II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

Nº 4—6. **Avril—Juin.** **1932.**

SÉANCES.

I. Classe de philologie.

11 avril. GRABOWSKI T.: La critique littéraire en Pologne à l'époque du modernisme. I-ère partie.
KLAWEK A.: Les noms hébraïques »Jahweh« et »Elohim« désignant Dieu.
9 mai. ŻYGULSKI Z.: La généalogie du pathétique dans l'oeuvre de Schiller.
10 juin. STERNBACH L.: La tradition antique se rapportant à l'éloquence dans la période archaïque.
MILEWSKI T.: Notes sur la langue hittite.

Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

14 avril. SZABLOWSKI L.: L'architecture des édifices affectés au culte à Kalwarja Zebrzydowska.
19 mai. KRUSZYŃSKI T.: Les tapisseries et les tapis de la cathédrale du Wawel d'après les inventaires de l'année 1563 et des années suivantes.
BOCHEŃSKI Z.: La gentilhommière fortifiée de l'archevêque Ladislas Oporowski (décédé en 1563) à Oporów dans les environs de Kutno.
ESTREICHER K.: 1) Le sujet des peintures à l'église des Brigittines à Lublin. 2) Le sujet de plusieurs miniatures dans le Codex de Behem.

Commission linguistique.

28 juin. Tomaszewski A.: Compte rendu des recherches entreprises en 1930 et 1931 sur les dialectes de la Grande-Pologne.
Steuer F.: Le dialecte de Sulków.
Rabiej Z.: Le dialecte des Bojki.

Commission pour l'étude des langues orientales.

28 juin. Kowalski T.: Les devinettes populaires turques provenant d'Asie Mineure.
Zajączkowski A.: Etudes sur la langue vieille-osmanlie.
I. Passages choisis tirés de la traduction vieille-osmanlie de Kalila et Dimna.
Schayer St.: Etudes sur la lyrique hindoue.

II. Classe d'histoire et de philosophie.

18 avril. Vetulani A.: Etudes sur la division primitive et les *paleae* du Décret de Gratien.
Handelsman M.: Contributions à la connaissance de l'activité politique déployée par Mickiewicz en 1853 et 1854.
22 mai. Taubenschlag R.: Le procès canonique dans les tribunaux ecclésiastiques de la Pologne médiévale.
10 juin. Dembowski B.: Le prince Adam Czartoryski, staroste général de Podolie, et son activité politique entre 1780 et 1792.

Séances de la Commission pour l'étude de l'anthropologie et de la préhistoire.

13 mai. Sedlaczek-Komorowski L.: L'homme de l'époque de la culture des vases caliciformes en Pologne.
Jungenwirt A. (M-lle): Recherches anthropologiques sur les nouveau-nés de Cracovie.
Fitzke J.: Les matériaux préhistoriques découverts dans la région de Sandomierz.
Bryk J.: Compte rendu provisoire des recherches archéologiques etreprises à Bukówka, district de Tłómacz.
30 mai. Leńczyk G.: Compte rendu des fouilles provisoires entreprises dans l'enceinte fortifiée de Piekary aux environs de Cracovie.

30 mai. Dobrowolski K.: Notes sur les enceintes protohistoriques en Pologne, particulièrement sur l'enceinte de Piekary.

Commission pour l'étude de l'ethnographie.

2 juin. Zawistowicz K.: La liberté du choix dans la conclusion des mariages chez les Slaves.

Résumés.

10. DEMBIŃSKI B.: **Ks. Adam Czartoryski, generał ziem podolskich, i jego działalność polityczna w czasie 1780—1792.** ***(Le prince Adam Czartoryski, staroste général de Podolie, et son activité politique entre 1780—1792).*** Présenté dans la séance du 10 juin 1932.

La déscription de l'activité politique déployée entre 1780 et 1792 par le prince Adam Czartoryski, staroste général de Podolie, s'appuie surtout sur sa correspondance avec la cour de Vienne, avec les empereurs Joseph II et Léopold II et avec le prince de Kaunitz. La correspondance qu'on trouve au Haus-Hof und Staatsarchiv de Vienne ainsi que celle conservée aux Archives privées de la famille des Czartoryski à Cracovie, ne font que se compléter réciproquement, cependant l'une comme l'autre offrent de grandes lacunes et ne forment pas un ensemble continu, circonstance qui s'explique autant par le sort réservé à ces archives, que par les conditions et les événements politiques qui avaient une répercussion sur l'échange de ces lettres. Les rapports des minitres d'Autriche à Varsovie, puis les instructions qu'ils recevaient de Vienne, surtout les lettres de Joseph II à Thugut, contiennent également des renseignements précieux. Enfin le roi Stanislas-Auguste s'occupait beaucoup lui aussi du prince Adam dans sa correspondance très étendue.

En qualité de »sujet mixte« et de »vassal« autrichien, ce qui ne l'empêchait pas d'être sincèrement dévoué à la cause polonaise, le prince Adam Czartoryski tâchait de concilier ses devoirs envers son pays qu'il considérait toujours comme les premiers, avec les égards qu'il devait nécessairement aux Habsbourgs. Joseph II avait dit »franchement« qu'il serait difficile de maintenir »à la longue« le caractère ambigu de sujet relevant de deux Etats dont les constitutions et les intérêts étaient tellement différents.

Entre ces intérêts contradictoires, le prince Adam tâchait de trouver une voie qui pût s'accorder avec l'amour de la patrie, l'honneur et le »loyalisme«. Cette attitude donna lieu à des conflits inévitables, à l'époque où le système politique était devenu instable dans l'Est de l'Europe. En 1779, vers la fin de la guerre de succession de Bavière, le prince Czartoryski écrivait des lettres confidentielles dans lesquelles il se déclarait partisan d'une entente étroite entre la Pologne et l'Autriche afin de s'opposer à la Russie, tandis que le roi Stanislas-Auguste s'efforçait de conclure une alliance avec cette puissance. On voit déjà se dessiner une différence entre le programme politique du roi et les idées de Czartoryski qui rendait indirectement des services à la cour de Vienne, en lui facilitant jusqu'en 1784 d'obtenir des renseignements sur les intentions de la Prusse et en se servant à cet effet d'une voie secrète, notamment du »canal« passant par Breslau et Varsovie. L'empereur Joseph II tenait à former en Pologne un parti qui lui fût dévoué et tâchait de se concilier le concours du prince Adam, auquel il écrivait souvent des lettres en 1780 et 1781. Celui-ci hésitait à accepter les fonctions de capitaine de la garde galicienne qu'on lui avait offertes et à prendre un grade militaire autrichien, mais il finit par consentir après s'être entendu avec son père, le prince Auguste, palatin de Russie. L'accord entre Joseph II et la Grande Catherine, amena en Pologne un changement dans la politique et dans l'attitude des partis. L'idée du prince consistant à chercher l'appui de l'Autriche pour s'opposer à la Russie, n'était plus d'actualité, comme étaient ébranlés les projets du roi qui cherchait à s'appuyer exclusivement sur la Russie sans le concours de l'Autriche, peut-être même contre cette puissance. Dans une lettre du 24 janvier 1781 que Joseph II envoya à Thugut, l'empereur fait observer qu'il n'y a pas de différence entre les politiques autrichenne et russe envers la Pologne et que les deux puissances poursuivent le même but, soit qu'elles tiennent à »maintenir dans ce pays un état d'anarchie qui ne soit dangereux pour aucun des ses voisins«. Malgré ça la cour de Vienne tâchait de trouver des partisans en Pologne, tout en évitant de susciter des conflits et en ne s'opposant pas aux intentions de la Russie. Au contraire l'Autriche collaborait avec la Russie surtout à la Diète, troublée en 1782 par l'affaire de l'évêque Sołtyk. Le parti austrophile, appelé »parti

des patriotes« contribua à susciter des troubles à la Diète en 1782 et les menées de l'envoyé d'Autriche ne firent qu'encourager ces dissensions. En effet, celui-ci usa de tous les moyens pour empêcher de voter les fonds nécessaires à l'exploitation des mines de sel en Pologne. Le roi déplorait de voir le prince Czartoryski se rallier à l'opposition, quoique en qualité de député de la région de Wilno, il eût parlé avec modération au cours de la session de cette Diète. Irrité contre l'opposition, Stanislas-Auguste n'était pas complètement indifférent aux soupçons de l'»aventurière italienne Negri« soit de la femme Dogroumow, qui visaient entre autres le prince Adam à l'occasion du prétendu attentat contre le roi. Les rapports entre le roi et le prince Czartoryski étaient les plus tendus au commencement de l'année 1785 à cause du »complot« tramé contre cului-ci.

Le prince Adam s'adressa le 19 janvier 1785 à l'empereur Joseph II et lui relata dans les détails la scène qui s'était déroulée chez la femme Dogroumow, mariée et »native de Vienne«, croyant de bonne foi à la réalité du »crime« qu'on s'était proposé de commettre. Il pria en même temps Kaunitz d'intercéder en sa faveur pour lui assurer la puissante protection de l'empereur, afin qu'il ne fût victime d'aucune injustice et que »l'honnête femme« qui s'était refusée à perpétrer un crime, fût également protégée. L'envoyé d'Autriche remit également une note formelle où il faisait des réserves quant à la procédure appliquée par le compétent tribunal du maréchal. La cour de Vienne tenait à étouffer l'affaire dont s'occupait également celle de Saint-Pétersbourg. Ainsi une question du ressort de la politique intérieure fut la cause d'une intervention étrangère qui violait l'indépendance d'un tribunal polonais et le verdict devint l'objet d'une correspondance diplomatique. Le prince Czartoryski envoya à Kaunitz les conditions d'une réconciliation qui devaient servir de base à une issue honorable de l'affaire. Le roi expliquait l'attitude adoptée par le prince Adam surtout par »l'instinct« d'Ignace Potocki, maréchal de Lithuanie, qui, pendant la session du Parlement convoqué en 1786, avait mené l'affaire en l'absence du prince. On aboutit enfin à un accord rappelant »la paix de Westphalie«, comme disait Stackelberg avec sarcasme. Dans une lettre adresée au prince Adam le 7 novembre 1786 le roi expri-

mait sa satisfaction en disant que »votre oeuvre, Monseigneur, qui satisfait le désir de mon coeur, peut être sûre d'étre réalisée«.

La méfiance et l'aversion entre personnes et partis politiques continuèrent et se manifestèrent à la Diète de 1788. Le prince Czartoryski, staroste général de Podolie, ne se départit jamais de son esprit de modération, cependant lorsque, ainsi qu'il l'affirmait, il fut élu contre son gré député dans la région de Lublin, il entra dans la mêlée des luttes politiques à un tournant de l'histoire. Le roi tâchait »d'empêcher autant que possible que le prince obtînt un mandat, car sa présence serait à elle seule un prétexte et un moyen de créer des difficultés dont profiteraient les personnes mal intentionnées qui exagèreraient peut-être même les idées et le programme du prince«. Le fait que sa famille, le prince et la princesse de Wurtemberg, voire même l'épouse du staroste général de Podolie »affectaient d'être impolis«, ne pouvait qu'être de mauvais augure. D'autre part les instructions données aux députés du palatinat de Lublin qui leur recommandaient de réclamer la suppression du Conseil Pemanent et d'»arracher au roi ses dernières prérogatives«, ne présageaient également rien de bon. Le roi attribuait l'élection des députés lithuaniens et livoniens faisant de l'opposition, à l'influence du prince Adam dont »l'action s'étendait depuis la Podolie jusqu'en Lithuanie« et croyait que Puławy étaient le foyer »de toutes les critiques les plus acerbes«, dirigées contre lui. Il espérait toutefois que la cour de Vienne userait de son influence sur le prince Czartoryski pour l'empêcher de susciter des difficultés. Immédiatement avant la convocation de la Diète, Stanislas-Auguste tâcha de rallier à sa cause un aussi proche parent et se servit à cet effet de l'entremise de Monseigneur Poniatowski, primat de Pologne.

La cour de Vienne qui suivait attentivement les débats de la Diète convoquée en 1788 et la répercussion qu'ils pouvaient avoir sur la situation politique en Europe, désirait protéger la Pologne contre la Prusse, de concert avec la France. Dans une lettre qu'il écrivit au prince Adam Czartoryski le 3 août 1788, Joseph II conseillait déjà d'éviter de toucher à la prochaine Diète à tout ce qui pourrait surexciter les esprits et conduire à des démarches décisives contre la Russie, car on ne ferait que substituer ainsi à l'influence russe dominante »la verge de fer de la Prusse«, laquelle, comme on le savait pertinemment, cherche à s'emparer de

Dantzig et de Toruń ainsi que des palatinats de Poznań et de Kalisz. En communiquant ces renseignements »en toute sincérité«, l'empereur exprimait le désir que le prince »collaborât en bon citoyen et en oubliant ses griefs personnels, à garantir sa patrie d'un si grand malheur«. Dans sa réponse en date du 24 août 1788, Czartoryski attire l'attention de Joseph II sur les événements qui se sont déroulés depuis vingt ans en Pologne et fait observer combien justes sont les plaintes contre la Russie, car au lieu de gagner la confiance par une »politique bien dirigée«, cette puissance abusait de sa »domination« en asservissant et en humiliant par ses représentants, une nation qui comme toutes les autres a le droit à des égards. Il faut distinguer entre »un concert mutuel« et une domination qu'on impose par la force. Malgré las rancunes et les idées confuses qui hantaient »certains esprits«, le prince Adam n'excluait pas la possibilité que les désirs de l'empereur fussent accomplis. Il ne prévoyait pas encore combien acharnée serait l'opposition et qu'elle tâcherait de renverser le système politique que la Russie et l'Autriche s'accordaient à appuyer alors. Kaunitz expliquait au prince Czartoryski le 16 août 1788 qu'»en ce moment critique les intérêts de la République étaient plus étroitement liés que jamais aux cours impériales«; il faisait appel au patriotisme et à la fermeté des convictions politiques du prince et manifestait sa satisfaction à cause de sa réconciliation avec le roi. Le prince Adam Czartoryski lui répondit le 30 août 1788 que Stanislas-Auguste« n'avait rien fait pour lui rappeler les liens du sang ni les services rendus« et assurait qu'il désirait associer le premier de ses devoirs soit le service de la patrie à son attachement à l'empereur (»Je m'estimerais trop heureux si en conciliant le premier de mes devoirs, ce que je dois à ma patrie, avec mon zèle pour tout ce qui peut intéresser l'Empereur...«). Il annonçait encore qu'il s'adresserait directement à Kaunitz pendant la session de la Diète. En effet, le 14 octobre 1788 il lui décrivait la situation telle qu'elle était immédiatement après la première déclaration de la Prusse, en s'étendant longuement sur la nécessité et les avantages de former une confédération pendant, mais non avant la session de la Diète. Cette formation eut lieu contrairement au désir du roi, grâce à l'appui du prince Adam qui de l'avis de Stanislas-Auguste suivait les conseils d'Ignace Potocki. Le prince parlait surtout

des raisons qui le faisaient lutter contre le Département de guerre. Les souvenirs pénibles qu'avait laissés la Diète de 1776 qu'on avait traitée sur le même pied que la délégation de 1773—1775, étaient le motif principal qui l'aurait engagé à entreprendre la lutte. L'une et l'autre confédération avaient commis des fautes (»les deux confédérations, l'une nommée délégation, l'autre formée sous la direction de Monsieur de Mokronowski, se sont rendues coupables«). Le prince disait que le Département de guerre avait été transformé et déformé en 1776, qu'on l'avait doté de doubles attributions, soit qu'elle disposait d'une part du pouvoir exécutif et que de l'autre on lui avait confié le commandement et la juridiction militaire. Comme l'armée était devenue plus nombreuse, le rétablissement de la Commission de guerre créée en 1764, devenait une nécessité. La confédération de 1776 qui avait fixé les fonctions du Départament, a »porté atteinte« aux garanties. Il s'ensuit que l'action dirigée contre le Département et qui aboutit à la suppression du Conseil Permanent , était conforme aux garanties. Le prince insiste sur le fait qu'on désire ardemment sortir de cette situation humiliante, et que ces aspirations sont générales. Dans le post-scriptum de la lettre du 14 octobre, il est fait mention de la note prussienne qui, à son avis, »ne diminuera pas la difficulté d'agir sur l'opinion«. Le prince tâchait pour ainsi dire de se disculper, en invoquant la difficulté d'exercer de l'influence sur les esprits surexités, pour lesquels il avait du reste lui-même de l'inclination. Le style artificiel et arrangé de la lettre s'explique par la position et la situation ambigue dans laquelle se trouvait son auteur. Le prince s'en rendait bien compte lui-même, puisqu'il demandait d'avance de ne pas mettre de mauvaise volonté en interprétant ses paroles. Kaunitz que le assurances du prince Adam étaient loin de satisfaire, exposa »franchement« ses doutes et ses réserves dans une lettre du 29 octobre 1788. On trouve de nombreuses biffures et corrections dans le brouillon de la lettre, ce qui prouve que l'auteur en avait pesé les paroles. Il ne tarde pas à toucher au point le plus délicat et à parler de la déclaration prussienne. Il s'étonne qu'elle ait produit une si profonde impression, prévoit que la Diète sera le théâtre de troubles toujours plus graves et qu'en présence du changement de la situation, le vote de la loi sur l'armée peut précisément devenir une arme dangereuse et à deux tranchants. A son avis, les dis-

sensions intestines ne feraient que servir les intérêts des ennemis et »l'on se tromperait cruellement« si l'on croyait qu'il n'y a pas lieu de craindre les dangers extérieurs »réels«, en faisant des reformes intérieures et en fondant de nouvelles institutions dans le pays. Kaunitz faissait enfin appel »au patriotisme sincère et éclairé«.

La question relative au Département de guerre fut également débattue à la Diète dans le courant de ces journées. Lucchesini mandait précisément le 29 octobre que »le grain« dont germerait la contre-confédération était dejà semé et que celle-ci ne manquerait »sûrement« pas d'être formée, si le roi gardait le commandement des troupes. Il disait de plus qu'en qualité de »bon patriote« le prince Adam Czartoryski suivrait la puissante impulsion donnée par la princesse sa femme et se vantait d'avoir gagné sa confiance. En accordant un congé au prince de Wurtemberg, Frédéric-Guillaume II lui avait recommandé de féliciter la princesse Isabelle Czartoryska de son patriotisme ainsi que de l'attitude qu'avait prise sa famille. Le prince n'assistait pas à ces »entrevues orageuses« qui décidaient du sort du Département. Il était »embarrassé« lui-même et on était arrivé à un moment dangereux, car on pouvait prévoir une guerre civile et l'irruption des troupes prussiennes massées à la frontière. En présence de cette situation critique, on résolut de prendre définitivement position contre la Russie, de sorte qu'on visait indirectement l'Autriche. La Pologne se trouva alors en face d'un dilemme tragique. »Si le commandement des troupes avait été décidé en faveur du Département, la Pologne aurait été en feu et les Prussiens n'attendent et ne guettent que ce moment pour déchaîner une tempête« écrivait le 5 novembre le prince Adam Czartoryski à Kaunitz pour expliquer et presque pour justitier son attitude et la résolution prise par la Diète.

Stackelberg, le tout-puissant ambassadeur de Russie, qui se sentait humilié et dont la position était ébranlée, voyait en ce moment avec regret et amertume que sous l'influence de »la déclaration instigatrice de la Prusse, la Pologne était tombée entre les mains du roi de Prusse«. Il avouait trop tard que les »motifs« pour lesquels on haïssait le Russie, étaient malheureusement »fondés« et que l'outrecuidance moscovite en était la cause. Voyant s'ouvrir devant lui »un abîme«, il cherchait à se tirer d'af-

faire, aussi priait-il les ambassadeurs de Russie à Vienne et à Berlin d'intervenir et demandait-il avec insistance au prince Galitzine d'obtenir de Kaunitz qu'il »réprimandât sévèrement et sur le champ« le prince Czartoryski et d'autres grands seigneurs. On assistait à un bouleversement du système politique. Le prince Adam continuait toujours encore à affirmer que le vote de la Diète n'avait pas porté atteinte à »la forme du gouvernement«, mais il ne cachait pas qu'»une grande partie des députés« s'était fait prendre par les flatteries prussiennes et s'était »laissé gagner par les apparences«. Il avouait qu'il n'avait pas d'influence sur ces événements et tâchait ainsi de s'excuser. Au début de la session de la Diète, le résident autrichien De Caché n'osait pas faire au prince des représentations ostensibles et formelles. Il les aurait considérées comme inutiles, voir même comme peu convenables (»noch für nöthig, noch für schicksam«), d'autant plus que le prince avait assuré l'empereur de son dévouement et que sa magnanimité était notoire; néanmoins après les changements survenus dans la politique, il présenta une note formelle de Kaunitz contenant des avertissements, note qui produisit une »piètre« impression (»kümmerlich«). Le prince prétendait qu'il n'avait joué aucun rôle dans ces événements, mais il promettait de ne pas négliger l'occasion d'éteindre l'incendie, sans garantir toutefois le résultat de ses efforts. Il paraissait »las et abattu« et il y avait en lui un déchirement intérieur. Le roi écrivait à cette époque à propos du prince Adam: »Son attitude, ses paroles belles et douces, lui donnent toujours les apparences d'un modéré qui semble souhaiter un accord, mais finalement il passe toujours à l'opposition«.

Nous devrions réserver une page à part à la princesse Isabelle Czartoryska. Le roi était d'avis que »les intrigues aussi étendues auxquelles se livrait l'épouse du staroste général de Podolie dans le parti d'opposition, parfois contrairement au désir et à l'insu du prince Adam, s'expliquent par la circonstance qu'après s'être assuré la protection de la Prusse et avoir formé dans le pays un parti puissant, elle espérait faire monter sur le trône sa fille et son gendre le prince de Wurtemberg, une fois qu'on se sera débarrassé de moi soit par la mort, soit par la révolution«. Le prince de Wurtemberg ne cachait pas ses ambitions à Varsovie (V. le rapport de Lucchesini à Frédéric-

Guillaume II en date du 21 novembre 1788). Les relations politiques du prince Adam Czartoryski avec la cour de Vienne changèrent de caractère et l'on pouvait même observer une certaine méfiance à son égard. Lorsque après avoir intercepté des dépêches prussiennes en 1789, les projets »perfides« de la Prusse s'étalèrent au grand jour, l'empereur Joseph II avait l'intention d'en informer le gouvernement de la République Polonaise par l'entremise du prince Adam (V. la lettre de Joseph II à Kaunitz en date du 3 juin 1789), cependant Kaunitz jugea que cette démarche était inopportune, d'un effet douteux, peut-être même dangereuse, à cause de l'animosité des Polonais à l'égard de la Russie et de leur attachement aveugle à la Prusse (in blinder Anhänglichkeit...). Il craignait même que ces révélations ne produisissent sur les esprits excités un effet opposé à celui qu'on en attendait et qu'elles ne les encourageassent à vouloir rattacher la Galicie à la Pologne. La princesse Adam Czartoryska fût comblée de prévenances à la cour de Vienne pendant le séjour qu'elle y fit en automne 1789, d'autant plus qu'on tenait à ce qu'elle fût »satisfaite« après la réception hospitalière qu'on lui avait faite à Berlin, cependant on évitait les entretiens politiques et ne voulait lui confier que ce qui était connu de tout le monde; bien plus, on aurait plutôt voulu en tirer des renseignements et on lui permit de parler sans se gêner (V. le rapport de Philippe Cobenzel à Joseph II en date du 7 octobre 1789). Le moment critique arriva déjà après la mort de Joseph II et une guerre entre l'Autriche et la Prusse paraissait imminente. Dans cette situation tendue, Léopold II s'adressa le 16 avril 1790 au prince Adam Czartoryski pour lui dire qu'il espérait pouvoir compter sur son »attachement et son amitié ainsi que sur ses soins à détourner la République d'une injuste agression«. Enfin il promettait de réparer les torts et priait d'oublier le passé. Indépendamment des démarches et des efforts des Galiciens, membres de la Diète polonaise, on aboutit à Reichenbach à une pacification qui devait apporter une détente. Celle-ci s'exprima peut-être par le fait, que pendant son séjour à Vienne en février 1791, la princesse Czartoryska »déblatérait contre les Prussiens en présence de nombreuses personnes«, ce dont Séverin Rzewuski informa Szczęsny Potocki le 28 février 1791.

Le prince Adam Czartoryski ne joua pas de rôle plus en vue au moment de la préparation et de l'exécution de la loi de l'Etat promulguée le 3 mai 1791, quoique Stanislas-Auguste lui eût confié la mission de se rendre à Dresde pour dissiper les doutes de l'électeur de Saxe, qui hésitait à accepter la couronne de Pologne, et que, dans une lettre en date du 22 novembre 1791, il l'eût présenté comme un des principaux auteurs de la constitution dont il connaissait le mieux l'esprit, de sorte qu'il pourrait donner sur celle-ci les renseignements les plus exacts. En qualité de député, le prince Adam signa les garanties le 2 mai 1791 et n'apposa sa signature que relativement bas au-dessous du texte (V. le fac-similé dans *Dembiński, Polska na przełomie*). Il ne le fit que le lendemain (comp. *Diehm, Trzeci maj*), ce dont on ne peut conclure qu'il ait eu n'importe quels doutes ou qu'il ait hésité à le faire. Il faut rappeler d'ailleurs que les garanties furent signées la nuit.

La mission à Dresde, condamnée d'avance à l'insuccès, est l'objet d'une autre étude qui traite de l'attitude des puissances envers la Constitution du 3 mai. Le prince Adam Czartoryski se chargea d'aller à Vienne après la déclaration qu'avait faite la Russie le 18 mai 1792, soit à un moment où il n'y avait plus d'espoir. Dans une longue lettre en date du 22 mai 1792, le roi recommande le prince à la bienveillance de François II, puis il insiste sur les fausses accusations de la Russie et prie de défendre la Pologne, »alliée naturelle« de l'empereur. A cette époque, Stanislas-Auguste agissait de concert avec le prince et l'un comme l'autre étaient unis par un commun malheur. La situation avait pris une tournure tragique pendant la période de quatre ans, s'étendant de 1788 à 1792.

Menacé par la confédération de Targowica, forcé de s'y rallier, de renoncer à l'oeuvre accomplie par la Grande Diète et de prêter serment en qualité de commandant de l'école des cadets, le prince Adam Czartoryski fait appel à la cour de Vienne pour la prier de le protéger, écrit de Łańcut le 15 septembre 1792 à Philippe Cobenzel (Haus-Hof- und Staatsarchiv de Vienne) et présente un volumineux mémoire destiné à l'empereur (Archives privées de la famille des Czartoryski) où il demande d'intercéder en se faveur auprès de Catherine II, car jamais il n'a prononcé

une parole qui eût pu l'offenser ou la froisser. Quoiqu'on éprouve une impression pénible en voyant le prince staroste général chercher des protecteurs à un moment pareil, il importe de souligner qu'Adam Czartoryski n'a jamais renié le passé ni sa propre activité et qu'il n'a accepté aucune condition équivalant à »une sorte de désaveu du passé«. Il finit par faire uniquement une déclaration par laquelle il s'engageait à ne pas se mêler à la politique. Il voulait et pouvait se retirer dans la vie privée, au moment où Stanislas-Auguste continuant à régner, prenait sur lui le fardeau d'une responsabilité tragique qu'il était trop faible pour porter.

Le prince Adam Czartoryski tenait à conserver intacts son honneur et son sentiment de loyalisme, aussi ne manquait-il pas d'insister sur le souci qu'il en avait, pour couper court à des soupçons injustes. Son individualité politique n'était cependant pas de celles qui excluent des opinions et des appréciations différentes, voire même contradictoires. On entendait dire parfois qu'il penchait vers la Prusse, surtout après avoir marié sa fille au prince de Wurtemberg, comme on disait également qu'il était bien disposé pour l'Autriche, inclination dont le ministre de Prusse, Buchholtz, parle dans son mémoire composé en 1791. Un conflit agitait sans nul doute l'âme du prince et si cette lutte intérieure n'était peut-être pas tragique, elle n'en était pas moins accablante. Quoiqu'il eût été modéré par tempérament, il subissait les événements et se laissait emporter par la force des faits. Héritier d'un grand nom et d'une fortune considérable, il hérita également d'une belle tradition politique remontant à un passé relativement proche. Appelé à guider la nation au moment décisif, il ne se mit pas à sa tête et ne conduisit pas le parti auquel il appartenait. Optimiste, il ne voyait et ne comprenait pas les conflits dans lesquels il s'engageait et ne s'en rendait même pas exactement compte. On chercherait vainement dans son activité politique une initiative consciente d'elle-même, comme on n'y trouverait pas la faculté d'accomplir la grande oeuvre que réclamaient la Pologne et l'Europe en général.

11\. DOBROWOLSKI K.: **Uwagi o grodach wczesnohistorycznych ze szczególnem uwzględnieniem grodziska w Piekarach**. ***(Notes sur les enceintes protohistoriques, particulièrement sur l'enceinte fortifiée de Piekary).*** Présenté dans la séance du 30 mai 1932.

I. L'importance des recherches archéologiques sur les enceintes protohistoriques. L'auteur examine dans l'introduction le rôle que les recherches sur les enceintes protohistoriques sont appelées à jouer dans l'histoire de la Pologne médiévale et surtout dans l'histoire de la colonisation (questions relatives à la distribution géographique des villages les plus anciens, aux voies dont se servait la colonisation et au caractère des habitations primitives). Il traite ensuite de l'importance de ces investigations pour l'histoire militaire (plans des forteresses, méthodes employées pour les construire, stratégie des sièges et de la défense, armement des soldats) et pour la reconstitution de la technique, sur laquelle les fouilles jettent également de la lumière (aménagement des maisons, façon de travailler le fer, l'argile etc.). Dans la partie finale de l'introduction, l'auteur fait observer que les matériaux réunis à l'occasion des recherches sur les enceintes, permettent de tirer des conclusions plus générales et qu'elles jettent particulièrement de la lumière sur le problème des influences civilisatrices étrangères et sur la question de l'expansion des influences indigènes à l'extérieur.

II. Le problème de la chronologie et de la classification des remparts protohistoriques est le sujet dont traite la deuxième partie du travail ici résumé. La chronologie des enceintes protohistoriques, construites entre le VI-e et le XII-e siècle, telle que la science l'avait admise jusqu'à présent, réclame certaines rectifications. Après avoir fait observer que nous ne disposons pas jusqu'ici de données suffisamment précises qui nous permettraient de déterminer la limite inférieure de cette période, l'auteur démontre que sa limite supérieure doit englober également le XIII-e siècle. C'est en effet à ce siècle que remonte une série de renseignements tirés des sources, qui nous parlent de la construction d'enceintes en bois reposant sur des terrassements. Si l'on se place au point de vue méthodologique, il paraît indiqué que les recherches archéologiques s'étendent d'abord

aux enceintes fortifiées dont nous connaissons exactement la date et les origines par des sources écrites. Ce ne sont que des recherches pareilles qui pourront servir de point de départ et permettront de fixer plus exactement les étapes chronologiques successives de l'évolution des enceintes.

L'auteur distingue les trois périodes suivantes dans le développement de l'enceinte fortifiée en Pologne: 1°) la période la plus ancienne s'étendant à peu près jusqu'au IX-e siècle inclusivement; 2°) une autre qui commence au X-e et finit au XIII-e siècle; 3°) l'époque du XIV-e et du XV-e siècle, durant laquelle l'enceinte en maçonnerie représente le type fondamental. Il étudie surtout la période comprise entre le X-e et le XIII-e siècle et distingue à cette époque deux genres principaux de remparts: 1°) les grandes enceintes fortifiées qui sont des centres administratifs, économiques, militaires et religieux; puis 2°), les petites enceintes qui ont avant tout un caractère militaire. Tout comme les remparts en pierres et en briques, construits au XIV-e et au XV-e siècle, dont l'architecture s'inspire de modèles connus dans les pays de l'Europe occidentale (les analogies qu'offrent les enceintes silésiennes et tchèques sont surtout frappantes), les enceintes à remparts du X-e au XIII-e siècle ont une série d'affinités avec le système de fortifications analogues qu'on trouve en Franconie et dans le centre de l'Europe. Ces ressemblances s'étendent non seulement au plan, mais intéressent également d'autres détails sur lesquels nous renseignent les fouilles et les sources écrites. Ainsi, en ce qui concerne le plan, surtout celui des enceintes de moindre importance, on distingue chez nous comme en Occident les trois parties principales suivantes: le donjon, situé à l'endroit le plus élevé et le plus difficile à prendre (»Berchfrit« ou »Bergfried«), la cour entre le donjon et le boulevard (»Zwinger«), puis le boulevard (»Vorburg«). Les remparts en bois, construits sur des terrassements, continuent à représenter le type dominant au XIII-e siècle. On commence à construire peu à peu le donjon en maçonnerie et l'on voit dans plusieurs enceintes fortifiées celui-ci se composer de pierres et de briques. Ainsi prend naissance le type de l'enceinte formée en partie de terrassements ainsi que de constructions en bois, et composée en partie d'ouvrages en maçonnerie.

III. Le rôle des sources écrites dans les recherches archéologiques. L'auteur insiste sur la nécessité d'une

collaboration étroite entre archéologues et historiens, lorsqu'il s'agit de recherches sur les enceintes fortifiées. Il fait observer que nous sommes en possession de sources abondantes qui nous renseignent sur la façon de construire les enceintes pendant la période s'étendant du X-e au XIII-e siècle et sur leur destination ainsi que sur la technique du siège et de la défense. De nombreux détails observés dans le terrain ou que les fouilles ont mis à jour, s'expliquent par l'étude des sources écrites. Ainsi la présence de deux enceintes situées à proximité l'une de l'autre et datant de la même époque, devient compréhensible, si l'on tient compte des méthodes stratégiques alors en usage. Si p. ex. on ne réussissait pas à prendre une enceinte, on en construisait dans le voisinage une autre, destinée à tenir les assiégés en échec et à dominer sur une partie du pays ennemi par le fait de disposer d'une garnison bien protégée contre les attaques. En fait d'autres détails sur lesquels nous renseignent les sources, l'auteur mentionne la construction d'un rempart autour de l'enceinte assiégée. Le rempart en question devait encercler les assiégés et mettre les assiégeants à l'abri des sorties de l'ennemi. Il ne faut pas perdre de vue en analysant le plan d'une enceinte, que le rempart extérieur ne constitutait pas toujour une partie intégrante de l'enceinte. De plus, les amas de pierres accumulées parfois dans le rempart, peuvent représenter les restes de l'ancienne porte que, d'après les sources, on obstruait avec des pierres pendant le siège. Les nombreuses traces de combustion, comme on en trouve p. ex. à Piekary, sont indubitablement une preuve que l'enceinte a été assiégée. Les méthodes stratégiques employées à cette époque pour assiéger une enceinte, se réduisent à trois procédés principaux: 1°) on pouvait la prendre d'assaut, 2°) on essayait de s'en emparer à l'aide de machines de guerre, enfin 3°) on tentait d'y mettre le feu. Si l'on avait recours à ce dernier moyen, les assiégeants, protégés par des boucliers, accumulaient du bois sec dans les fossés et l'allumait ensuite. On se proposait de détruire ainsi les palissades dont les pieux étaient généralement protégés contre le feu par de l'argile. Les nombreux morceaux d'argile cuite qu'on trouve dans les fossés entourant les enceintes fortifiées, peuvent représenter les vestiges de ces palissades.

IV. L'enceinte fortifiée de Piekary. L'auteur analyse la notice qu'on trouve dans les annales capitulaires sous l'année 1246 (Mon. Pol. II, 804) et conclut qu'elle se rapporte à l'enceinte de Piekary qui aurait été construite en même temps. Cette hypothèse s'appuie non seulement sur la phrase où il est fait mention d'une enceinte fortifiée élevée sur un rocher *(super rupem),* circonstance qui ne permet pas de penser à l'enceinte voisine de Tyniec, mais elle est confirmée également par le fait que la partie de la région cracovienne occupée par Conrad de Mazovie, fondateur des fortifications de Piekary, s'étend sur la rive gauche de la Vistule. La construction de l'enceinte fortifiée de Piekary est étroitement liée aux luttes pour s'assurer la domination sur la Petite-Pologne, luttes qu'accompagnait une activité colonisatrice, étudiée par Mr Wł. Semkowicz (v. »*Włodycy polscy*«, Kwartalnik Historyczny 1908). Cette enceinte fut élevée dans un but purement militaire et devait probablement servir de contre-poids à celle de Tyniec. tout comme l'enceinte construite également en 1246 par Conrad à proximité de l'embouchure de la Rudawa dans la Vistule, devait contrebalancer l'importance du Wawel. Comme les enceintes en Occident, celle de Piekary se composait de trois parties principales; à savoir d'un donjon, d'une cour entre cellui-ci et le boulevard, enfin du boulevard. Quoique les pans de murs à l'endroit le plus élevé et le mieux fortifié de l'enceinte constituent aujourd'hui des parties distinctes, dont l'épaisseur et la structure sont différentes, ils ne datent pas moins de la même époque, suivant l'auteur, et représentent les vestiges du donjon. On n'a probablement pas terminé la construction du donjon, car l'enceinte fortifiée fut prise par Boleslas surnommé le Pudique. Le plan des donjons analogues qu'on voit en Occident, est généralement très irrégulier, aussi dans bien des cas une partie du plan du même donjon est-elle circulaire ou ellipsoïdale, tandis qu'une autre partie a la forme d'un polyèdre ou d'un trapézoïde. La partie arrondie du mur était plus épaisse à Piekary, parce que le donjon pouvait être attaqué de ce côté. Un renforcement pareil du mur du côté le plus facilement accessible, pouvait également être observé parfois dans les pays occidenteux.

V. Notes sur la céramique protohistorique. L'auteur fait observer que dans certains territoires ethnographiques de la Pologne (surtout en Volhynie et en Polésie), la céramique

populaire se distingue par une série de particularités qui intéressent aussi bien les procédés techniques, que les formes et l'ornementation. Ces particularités sont attribuables en partie à des traditions très anciennes dont l'origine remonte aux temps préhistoriques. A mesure que la civilisation se développe, les croisements entre les éléments archaïques et les éléments plus récents deviennent de plus en plus fréquents dans la vie intellectuelle et dans la technique. Tout comme à la même époque en Silésie et dans la Prusse Orientale, on connaissait également au XIII-e siècle en Pologne la glaçure en usage dans les pays occidentaux. On faisait cependant en même temps des vases non polis et de la poterie foncée, roussie à la fumée et imperméable à l'eau. Ce croisement d'élements chronologiquement différents se produisant à la même époque et qu'on observe encore aujourd'hui, impose beaucoup de prudence lorsqu'il s'agit de fixer la date dont provient la céramique de l'époque historique.

---

12. GRABOWSKI T.: **Krytyka literacka w Polsce w epoce modernizmu. Cz. I** *(La critique littéraire en Pologne à l'époque du modernisme. I-ère partie).* Présenté dans la séance du 11 avril 1932.

On commence à se détourner du réalisme en Pologne, dès que se manifestent les courants d'idées bien connus de la critique occidentale. C'est de cette source que nous viennent, vers la fin du XIX-e siècle, les idées qui sapent les assises du réalisme, ébranlent la confiance en la toute-puissance de la raison, en l'infaillibilité de la doctrine de Taine et mettent en doute la possibilité d'une critique objective. L'esthétique nouvelle, adoptée par les impressionistes, se constituait défenderesse de la création libre, affranchie de toute règle et soutenait que la critique n'est pas seulement une science, mais également un art qui comprend le beau par le sentiment et l'intuition.

C'était surtout Anatole France qui défendait cette thèse, tandis que des esthéticiens comme Véron, rejetaient les éléments néoclassiques de l'esthétique de Taine et ne reconnaissaient comme critérium que la puissance de l'individualité, prétendant que l'oeuvre artistique ou littéraire est une fin en elle-même et qu'elle représente l'activité de l'imagination créatrice sous un forme désinté-

ressée. La théorie de Ribot ne s'écartait guère de ces idées. D'autre part Hennequin esquissa une espèce de méthode différente du système de Taine, admis jusqu'alors, méthode qu'on appela esthopsychologie. L'antiintellectualisme bergsonien défendant la thèse qu'il faut comprendre l'objet par ses caractères spécifiques, que l'intuition aboutit à la connaissance et que l'artiste est plus proche de la réalité que ne l'est le savant, ne pouvait que fournir un appui aux théories des esthéticiens.

Le déterminisme qui s'efforçait de soumettre tous les phénomènes à des lois, était ébranlé, car Guyau se rapprochait également des idées de Véron et Séailles en faisait autant. Quoique Lalo ait appelé mysticisme esthétique le déclin du XIX-e siècle, il n'en faut pas moins considérer comme fruit le relativisme esthétique qui insistait sur les détails de l'exécution, tenait compte en général des valeurs individuelles et discernait les éléments esthétiques de ceux qui ne l'étaient pas. L'esthétisme anglais de Ruskin lui donna son appui, l'impressionnisme païen de Pater l'encouragea encore davantaage et le subjectivisme sans bornes de Wilde qui substituait à la discrétion de Pater un cynisme se manifestant ouvertement, ne fit que continuer dans cette voie.

L'esthétique de Schopenhauer avait pris pour point de départ la relativité de toute connaissance et se détournait de la réalité, considérant l'art comme une connaissance pure, affranchie de la tutelle de la toute-puissante volonté. Elle ne rejetait pas l'élément irrationnel et encourageait l'individu à persévérer dans la voie d'un développement que rien ne pouvait entraver. Quant à l'esthétique de Nietsche, elle avait déjà répudié l'altruisme et considérait les idées du vrai et du bien, tels qu'on les admettait universellement alors, comme des chimères créées par l'imagination. Elle s'efforçait de combattre le pessimisme de Schopenhauer en lui opposant les idées du surhomme et de l'éternel retour.

Les apôtres de l'idéologie suggestive de Nietsche, nombreux en Occident, propageaient cette doctrine, qui avait également certains rapports avec le culte de Dostoïewski. On assiste en Pologne au commencement du déclin du réalisme d'abord à Varsovie, et c'est dans les arts plastiques que Witkiewicz, adepte de Véron, conduit dans une voie nouvelle en esquissant une nouvelle théorie et en appliquant ses principes à la pratique, qu'il se manifeste le premier. Grâce à l'impressionnisme on voyait se

produire une régénération de ces arts, régénération qui se faisait jour surtout dans la peinture et l'on pouvait observer un courant individualiste ainsi qu'une tendance à saturer chaque impression de sentiment.

L'esthétique nouvelle fut également comprise par les critiques littéraires, pour lesquels le romantisme polonais qu'on recommençait à apprécier, était souvent un antidote contre l'influence trop forte de l'esthétisme occidental. Quoique leur valeur eût été loin d'être la même, on vit entrer en scène différentes personnes qui, pour ne nommer que Hirszband, Lange, Przewóski, Gostomski et Przesmycki, nous renseignaient sur les courants nouveaux et servaient d'intermédiaires entre la Pologne et les pays occidentaux. C'était surtout Przesmycki qui depuis 1887 se déclarait déjà partisan de l'art pour l'art, affectionnait l'art synthétique et cherchait le beau dans le sentiment de l'infini. Il était secondé par Berent qui popularisait discrètement les idées de Nietsche, recommandait de prendre conscience de sa force, de s'élever au-dessus du réalisme et prêchait la nécessité de la lutte pour une vie nouvelle.

Dans le domaine de la critique scientifique on voit également se faire jour chez Edouard Porębowicz une tendance à reviser les anciennes méthodes. Il était ennemi du réalisme, partisan des recherches sur les procédés présidant à la création, enthousiaste de la forme et de l'élément éternel dans l'art. Repoussant la critique dogmatique et impressionniste, Porębowicz était à la recherche de ce qu'il appelait une nature créatrice. A côté de lui, nous voyons Valérien Gostomski étudier les moyens employés par les esprits créateurs et combattre le principe de l'art pour l'art. Ce critique n'était également pas indifférent aux valeurs éthiques et nationales.

Ignace Matuszewski sut parfaitement tirer profit des méthodes employées dans l'esthétique nouvelle. Il resserra les liens qui nous unissaient à l'Occident et c'est lui qui élargit le domaine de l'esthétique psychologique. C'est encore lui qui discuta les valeurs esthétiques et celles qui sont étrangères au domaine du beau, c'est enfin Matuszewski qui consacra des réfléxions profondes à la jouissance et à la création esthétiques. Ribot qui rejetait l'immuabilité des idéals esthétiques, étudiait les différentes variétés de l'imagination créatrice et se plaçait non au point de vue

de Taine mais à celui de Schopenhauer, était devenu populaire dans notre pays. Il distinguait également différents types créateurs, tandis que Guyau exaltait en général dans l'art la tendance à découvrir l'inconnu, flétrissait le réalisme et réclamait qu'on étudiât les moyens dont dispose l'auteur d'une oeuvre d'art.

Matuszewski qui popularisait ces idées, proclamait qu'il faut chercher la valeur d'une oeuvre d'art dans l'expression de la forme et dans la suggestion qu'exerce celle-ci. Il avait emprunté à Lipps la notion de la compréhension par le sentiment, la théorie du sublime et la theorie du rôle que la laideur est appelée à jouer dans l'art. Il répétait volontiers à l'exemple de Guyau que l'art consiste à se détourner de la réalité et pressentait, en qualité de théoricien, l'entrée du phénoménisme dans l'art. S'il se se considérait comme partisan du subjectivisme, c'est sans doute parce qu'il s'accordait avec les modernistes lorsqu'il s'agissait de défendre notre art et notre littérature.

Proche du réalisme au début, il s'en éloignait peu à peu, parce qu'il s'intéressait au spiritisme, au mysticisme et à la métaphysique. Il n'admettait pas la possibilité de l'objectivité dans la critique qu'il considérait comme une variété de l'activité créatrice et quoiqu'il eût refusé le droit d'en user à des artistes comme Stanislas Witkiewicz et Joseph Weyssenhoff, il était d'avis que le critique doit également être artiste. D'accord avec Gross, il ne voyait dans le critique qu'un intermédiaire entre l'auteur et le public.

Il reconnaissait cependant qu'en dehors du point de vue esthétique, il pouvait y en avoir un autre. Il fut le premier qui eût apprécié chez nous l'oeuvre de Słowacki indépendamment des modèles dont elle s'inspirait; il sentait son charme original et comprenait les liens qui la rattachent au modernisme. Il voyait clairement combien exceptionnels sont les esprits vraiment créateurs et, grâce à son impartialité, à l'unité de ses vues ainsi qu'au sérieux de sa critique, il contrastait avec les impressionnistes de Cracovie et de Varsovie, enveloppant leurs impressions subjectives d'un style nébuleux qui s'accordait avec le sujet dont ils n'avaient pas suffisamment approfondi le sens. Il suffit pour s'en rendre compte, de comparer les écrits de Matuszewski avec les impressions d'un Hirszband ou d'un Lack. Comme la suggestion est plus forte que l'impression et comme le rôle des élémets

logiques est relativement restreint dans l'émotion esthétique, il cherchait la tendance fondamentale du modernisme non dans la représentation plastique d'un fait mais bien dans la répercussion subjective des sentiments et des sensations. Il constatait avec satisfaction que la doctrine de Nietsche avait été dépassée dans l'oeuvre débordante d'altruisme d'un Żeromski ou d'un Sieroszewski. Il défendait même discrètement la disposition équilibrée des matières dans la poésie épique et ne rejetait pas d'avance les vérités énoncées par l'artiste et revêtues de formes qu'il avait évoquées.

Matuszewski a par conséquent contribué peut-être plus efficacement que Gostomski ou Porębowicz à modifier les méthodes employées par la critique dans la première phase du modernisme. Son subjectivisme était une affirmation des limites de la critique esthétique. Il nous a rendu le romantisme plus proche et a permis de comprendre le modernisme. Ni Guillaune Feldman, ni Stanislas Brzozowski ne l'ont apprécié à sa juste valeur. Il a frayé la voie aux idées admises aujourd'hui et a motivé son argumentation tout aussi bien que Faguet qui, étant plutôt partisan de l'intellectualisme dans la littérature, ne partageait pas ses opinions sur l'intuition, le psychologisme et l'esthétisme. Matuszewski cherchait à saisir le sens de l'oeuvre présentée par l'auteur.

Il était juste pour les réalistes, mais affectionnait surtout les modernistes et leurs précurseurs. Ses critiques qui parfois devenaient de l'art sous sa plume, se rapprochaient peut-être le plus de celles de Chlebowski qui ne considérait pas uniquement les oeuvres comme des symboles, mais cherchait leur valeur intrinsèque et réelle.

---

13. HANDELSMAN M.: **Przyczynki do działalności politycznej Mickiewicza 1853—5.** ***(Contributions à l'étude de l'activité politique de Mickiewicz de 1853 à 1855).*** Présenté dans la séance du 18 avril 1932.

L'auteur fait observer que les travaux consacrés à l'ensemble de l'activité de Mickiewicz, ne tiennent pas suffisamment compte des dernières années de la vie du poète. On trouve cependant quelques détails sur ce sujet dans les travaux d'origine plus ré-

cente, composés par Mme Knapowska (1927) et par Mme Więckowska (1932).

I-ère partie. Année 1854. Au »Cercle«. Depuis que la question d'Orient est entrée dans une phase aiguë en 1853, l'émigration est en proie à une sourde effervescence. Le parti aristocratique se prépare à organiser des formations militaires, tandis que les éléments démocratiques sont émiettés. Une partie de ceux-ci se tient à l'écart (Londres, la »Centralisation«), mais l'autre (le »Cercle« à Paris) désire prendre activement part à la guerre et soutenir les Turcs. Les différences entre le »Cercle« et l'Hôtel Lambert tendent à s'effacer, mais on voit devenir plus profond l'antagonisme entre le premier et la »Centralisation«. La nécessité de préciser son point de vue, fait chercher à chacun des deux partis l'appui du pays et l'engage à invoquer l'opinion de personnes faisant autorité afin de pouvoir tabler sur elle. La personne de Mickiewicz que d'un côté comme de l'autre on désire gagner à sa cause, est au premier plan. Le poète incarne alors l'opinion de la grande masse des éléments plus actifs de l'émigration, pour lesquels les différences entre les partis ont moins d'importance; d'autre part il personnifie les aspirations de la partie du pays prête à l'action, surtout les espérances de la Posnanie. En novembre 1853 Mickiewicz essaie d'établir un accord entre Zamoyski et Wysocki qui devait se rendre à Constantinople pour former une légion polonaise. L'accord n'ayant pas été conclu, Mickiewicz est gagné à la cause du »Cercle« et des démocrates, grâce à ces négociations.

Elżanowski, chargé par le »Cercle« d'agir en Posnanie, s'abouche à la même époque avec Guttry, Wolniewicz et Libelt, de sorte qu'il entre en rapport par leur intermédiaire avec un groupe de personnes bien disposées pour l'action des démocrates. En attendant, les événements en Europe poussent l'opinion du pays à réclamer l'union des efforts et à exiger qu'elle domine les programmes des partis. »Le Grand-Duché serait heureux — disait-on — de voir entreprendre une action en commun«. En mars 1854 vient à Paris Gustave Potworowski qui au nom d'un groupe de personnes affiliées »engageait à la fusion des éléments démocratiques avec les cercles aristocratiques«, tout en prévenant de ne pas mettre en avant Mierosławski dont le nom seul suffirait à rebuter la province, de sorte qu'elle s'abstiendrait de faire des sacrifices. Wy-

socki qui séjournait à Constantinople, fait savoir en même temps qu'il réclame l'institution d'un pouvoir central »qui déciderait de l'utilité de tel ou tel autre projet« et qu'il demande que les représentants du »Cercle« ainsi que plusieurs personnes fixées dans le pays, y soient appelés.

L'activité désorganisatrice de Mierosławski est la cause que le »Cercle« traverse une crise à cette époque. N'ayant ni moyens, ni relations, le »Cercle« se sent moins fort que Czartoryski, cependant il rejette les suggestions de Potworowski et voudrait tirer profit des sympathies qu'il inspire à Mickiewicz. Survient à ce moment l'initiave du prince Napoléon qui s'entourait de Polonais et s'était constitué protecteur de Mickiewicz. Au commencement d'avril il suggère au »Cercle« l'idée d'une Commission administrant les fonds, qui serait composée de Mickiewicz, de Gałęzowski et d'Ordęga, celui-ci en qualité de représentant du »Cercle«. Cette Commission remplacerait pour le moment le pouvoir central dont la création n'était pas possible. Durant quelques jours le »Cercle« est en proie à une agitation fiévreuse et se voit obligé de constater le 12 avril qu'en présence des divisions intestines dans son sein et de l'attitude dilatoire de Mickiewicz, ce projet ne saurait être réalisé. On n'aboutit à aucun résultat dans le courant d'avril, ni les premiers jours de mai. En effet on ne réussit pas à former un comité mixte composé d'émigrés et de répresentants du pays, comme on n'arrive pas à en constituer un autre qui serait chargé de s'occuper de la formation d'une légion. Les noms de Mickiewicz, Gałęzowski et Ordęga sont continuellement prononcés dans les discussions.

Le »Cercle« se rend compte de son impuissance, il comprend que Czartoryski a le dessus et voit son incapacité de créer une organisation s'appuyant sur une base plus large, aussi cherche-t-il vainement un appui dans l'opinion du pays. Soudain, entre le 27 et le 29 mai, on voit revenir à Paris Potworowski en qualité de représentant du même groupe qu'auparavant. Durant trois jours il ne cesse de s'entretenir avec des gens affiliés au »Cercle«, avec Mierosławski qui s'en était séparé, avec des personnes proches de l'Hôtel Lambert, enfin avec Mickiewicz. Il réclame énergiquement au nom du pays la création d'un Comité commun qui prendrait dans les mains l'organisation de la légion. Les gens du cercle font des concessions et désirent aboutir à une entente avec

Czartoryski, mais le parti adverse s'oppose à ce qu'on traite sur le même pied le prince Adam et le »Cercle«. La mission de Potworowski finit par échouer. — Subissant la pression de l'opinion du pays, Mickiewicz est le seul qui consente à jouer le rôle de médiateur entre les deux camps opposés, cependant ses sympathies pour les démocrates deviennent à présent hésitantes. Mierosławski triomphe; il tâche d'étendre son activité à toute l'émigration et porte ainsi un coup mortel au »Cercle«. Mickiewicz se rapproche de plus en plus du parti de l'Hôtel Lambert, où, sous l'influence de la mission de Potworowski (avant le 15 juin), on conçoit, après quelques hésitations, le projet de constituer sous la présidence du prince Adam, un conseil composé de personnes faisant autorité, notamment de Mickiewicz, puis d'Ordęga et Zwierkowski, en qualité de représentants des démocrates, et d'autres. Ce projet ne fut également pas réalisé. Quant à Mickiewicz, l'auteur suppose que, bien qu'il n'eût pas rompu avec les démocrates du »Cercle«, il penchait décidément depuis l'été vers le parti qui était le seul à vouloir agir sur les bords du Bosphore.

Cette partie de l'étude ici resumée, s'appuie sur la correspondance du »Cercle« avec Wysocki et avec des personnes habitant la Pologne. Elle tient compte également des papiers du prince Adam remontant au mois de mai 1854 ainsi que du journal de Wysocki pendant son séjour à Constantinople. L'auteur publie séparément ce journal.

II-e partie. Année 1855. A l'Hôtel Lambert. Situation au commencement de l'année. Wysocki revient le 5 février 1855 à Paris, sans avoir obtenu aucun résultat. Le »Cercle« semble ne pas exister. Mierosławski lance de sa propre initiative le projet de former des troupes combattant aux côtés des Anglais. Il joue un rôle inexpliqué dans la publication de brochures retentissantes qu'on attribue au prince Napoléon (»De la conduite de la guerre d'Orient«, février 1855 et »Deuxième mémoire«, mai 1855). Le prince Adam est en bon rapport avec l'empereur (audiences du 12/II, du 10/IV, du 9/V, du 11/VI et du 11/VII), passe pour être le seul canal permettant aux Polonais de s'entendre avec Drouyn de Lhuys et se place décidément au point de vue français.

Le voyage de noces que le prince Ladislas Czartoryski fait en Angleterre, lui donne l'occasion de prendre contact avec Cla-

rendon. L'Angleterre propose inopinément (après le 20 mai) de former en Asie une légion polonaise qui combattrait sous son propre drapeau. Quoiqu'il s'agisse d'une contrée lointaine, la perspective n'en est pas moins tentante, aussi le prince adopte-t-il l'idée de Mierosławski, tout en continuant à entretenir de bons rapports avec l'empereur.

Depuis la mort de sa femme, Mickiewicz se rapproche manifestement du vieux prince. Il est poussé à ce rapprochement par Lenoir, instrument de Sadyk qui cherche à trouver à l'Hôtel Lambert des alliés pour lutter contre Zamoyski et surtout contre Kalinka. Après l'attentat contre Napoléon III, on se prépare à être reçu en audience par l'empereur et à lui présenter une adresse de la part des Polonais. L'audience a lieu le 6 mai et le prince ainsi que Mickiewicz y sont présents. Le »Moniteur« publie cette nouvelle le 11 mai et le fait que le poète s'est rapproché du prince est ainsi annoncé au monde. L'évolution des opinions politiques de Mickiewicz le pousse à se lier plus étroitement avec le prince. Le 31 mai le poète s'entretient avec Lenoir; il offre sa collaboration et exprime le désir d'aller en Orient. Dans l'audience du 11 juin, le prince Adam s'entretient avec Napoléon d'une série d'affaires, puis il lui soumet le projet du voyage de Mickiewicz que l'empereur approuve; pourtant il ne réussit pas à triompher de l'inimitié dont Fortoul, ministre de l'Instruction Publique, est animé envers le poète. Simultanément avec les démarches entreprises en vue d'envoyer le poète en mission en Orient, Mickiewicz ne cesse de collaborer activement avec le prince Adam pour réaliser la proposition anglaise. Dans une lettre adressée le 27 mai à Lord Harrowby, le prince précise la proposition de Clarendon et présente un programme où il expose la maximum des postulata concernant l'organisation d'une armée polonaise à la solde de l'Angleterre. Les Anglais commencent à se dégager de leurs engagements, aussi Harrowby assure-t-il le 13 juin que le prince Ladislas a mal compris Clarendon. On élabore cependant de nouvelles propositions à l'Hôtel Lambert. S'appuyant sur un mémoire de Mickiewicz rédigé le 17 juin qu'on connaissait d'ailleurs depuis longtemps, le prince expose à présent le point de vue du poète dans une lettre et dans une note adressée le même jour au gouvernement britannique. Il établit une distinction entre la question de l'élément actif et celle de la nationalité po-

lonaise, ne demande aucune garantie pour la Pologne et ne parle que de la possibilité de créer une armée polonaise qui combattrait sous ses propres drapeaux. Le cabinet britannique discute le 23 juin le projet de Mickiewicz-Czartoryski. Lord Harrowby communique le même jour au prince Adam les décisions prises par son gouvernement et annonce que celui-ci refuse de donner des garanties, ne consent pas à ce que les Polonais combattent sous leurs drapeaux et peut permettre uniquement qu'ils portent des uniformes pourvus d'emblèmes indiquant leur nationalité. Ces décisions produisent la plus pénible impression, aussi se voit-on obligé de formuler des propositions plus modestes. Le 28 juin le prince Adam en soumet de nouvelles à l'Angleterre et renseigne Napoléon le 11 juillet sur tous les détails des négociations. Contrairement à ce qu'on admet généralement, l'affaire des futurs régiments polonais à la solde de l'Angleterre, à été réglée au fond avant l'arrivée de Zamoyski qui n'a fait que la parachever à Londres, cependant après que le comte et Sadyk l'eussent approuvée.

En juillet la Russie tente une diversion par l'entremise de T. Działyński et tâche d'empêcher les négociations d'aboutir. La mission auprès du prince Adam dont Działyński était chargé par Łobanow, ne donne aucun résultat. Aussi bien Mickiewicz que le prince Adam se refusent à propager l'idée d'une déclaration favorable à la Russie. Le gouverment prussien est en même temps au courant de tout ce qui se passe grâce à Bärensprung qui tient ses renseignements de Działyński. L'auteur n'a cependant pas réussi à trouver au Foreign Office n'importe quelle preuve qui permettrait de conclure que les Prussiens eussent voulu empêcher à Londres la continuation des négociations en vue de prendre les régiments polonais au service de l'Angleterre.

Ces événements rapprochèrent encore davantage Mickiewicz du vieux prince. Il entre définitivement en rapport avec Sadyk et Lenoir pour s'opposer à Kalinka à l'Hôtel Lambert et attend que le ministre des Affaires Etrangères décide de sa mission. Cette décision est favorable et lui parvient enfin le 4 septembre. Son départ est un véritable triomphe pour le parti aristocratique. Pendant le voyage, le prince Ladislas écrit le 12 septembre: »il m'a déclaré qu'il se soumet aux ordres de papa et qu'il offre en conséquence

de m'accompagner partout et de m'aider dans tout ce que j'entreprendrai«.

La II-e partie de la présente étude s'appuie surtout sur la correspondance du prince Adam avec lord Harrowby et avec Cintrat, puis sur les comptes rendus des audiences chez l'empereur, ainsi que sur les rapports adressés par Bärensprung à Puttkammer.

---

14. KLAWEK Alexis: **Imiona hebrajskie Boga Jahweh i Elohim.** ***(Les noms hébraïques „Jahveh" et „Elohim").*** Présenté dans la séance du 11 avril 1932.

Parmi les noms employés dans la Bible pour désigner Dieu, ceux de *Jahveh* et de *'Elohim* sont au premier plan. Quoiqu'ils aient déjà souvent été l'objet de dissertations linguistiques et théologiques, il paraît indiqué de les étudier encore une fois, d'autant plus que si l'on tient compte des recherches de Grimme et de Baudissin ainsi que de la grammaire historique de Bauer et Leander, on aboutit à de nouveaux résultats, surtout si pour étudier les noms que portent les divinités sémitiques, on applique les méthodes recommandées par Eissfeld au Congrès d'Orientalistes qui s'est réuni en 1928 à Oxford.

I. Dieu est désigné dans l'ancien Testament par le nom propre *Jahųeh* qu'on rencontre la première fois dans l'Exode (3, 14). C'est Moïse qui l'a introduit, mais il est très probable qu'il ait été déjà employé par les Madianites (Kénites) où il avait eu la forme *įāhū*. Les inscriptions en vieux-sinaïtique récemment déchiffrées par Grimme, notamment le nom propre *Įō-ḥanan* = *Įehōḥanan* (= Jean) qu'on y trouve, sont une preuve que *įāhū* était employé dans le presq'île de Sinaï pour indiquer Dieu. L'auteur suppose que le nom *Įāhų* est identique à *Įahųeh* et que *įāhų* est une forme plus ancienne, tandis que *įahųeh* en est une plus récente, introduite par Moïse. Pour prouver l'identité de ces deux formes, il cite l'opinion de Bauer-Leander que Christian admet également, quoique celui-ci s'appuie sur d'autres données, opinion d'après laquelle l'imparfait abrégé serait la forme primitive de l'imparfait hébraïque. Or *įāhū* est précisément une forme pareille dérivée du radical *hāųāh*, car nous savons que l'*h* final se substitue ici à l'an-

cien *u̯*. Il est vrai qu'ensuite le préfixe *i̯* renfermait la voyelle *i*, mais au début il y avait ici la voyelle *a* qui s'est maintenue sous certains laryngiens ainsi que dans les verbes ayant la forme *y y*, parmi lesquels il faut également ranger le verbe *hāu̯āu̯*. Dans ces conditions, il n'y a pas de raison pour considérer le nom *I̯āhū-I̯ahu̯eh* comme une forme de la flexion *hif'il*. *I̯ahu̯eh* est également la troisième personne *qal* de *hāu̯āh*, mais ce n'est pas un »imperfectum apocopatum«, car à l'époque de Moïse, cette forme n'avait déjà que la signification d'un »iussivum« et elle est remplacée par l'imparfait habituel *i̯ahu̯eh* changé encore plus tard en *i̯ihi̯eh*, cependant la forme remontant à l'époque de Moïse s'est maintenue et a continué à désigner Dieu.

Est-il permis d'établir un rapport entre le nom *I̯ahu̯eh* et le verbe *hāi̯āh*, respectivement *hāu̯āh*? Certains auteurs l'affirment, mais d'autres sont d'un avis opposé. Lorsqu'on nie la présence du radical *hāu̯āh* dans *i̯ahu̯eh*, on part de la supposition qu'à cette époque on ne saurait admettre de rapport entre le nom de Dieu et l'idée d''être'. Cette réserve paraît tout à fait légitime, aussi les arguments tirés de l'étymologie qui tâchent de montrer que le nom *I̯ahu̯eh* serait censé indiquer l'être comme tel, l'*ens a se* etc., ne sont-ils pas justes; néanmoins, si l'on réussissait n'importe comment à fournir la preuve que le nom désignant Dieu pouvait comprendre alors la notion d''être', le principal argument contre cette étymologie aurait perdu sa force probante. Quant aux autres explications étymologiques qui s'efforcent de trouver dans *i̯ahu̯eh* des notions plus concrètes, comme l'action de 'lancer des foudres, le grondement (du tonnerre)' etc., elles ne sont pas suffisamment fondées, car, quoiqu'elles paraissent mieux s'accorder avec les croyances religieuses de l'homme primitif, elles ne résistent cependant pas à la critique linguistique. On ne doit pas oublier également que chez les peuples de race sémitique on voit précisément se faire jour une tendance aux idées mystiques et une propension à sentir la présence de Dieu d'une façon plus immédiate, qui n'est pas nécessairement en rapport avec la manifestation des forces de la nature (comp. les noms propres théophoriques).

Le nom *I̯ahu̯eh-Iāhū* est une abréviation de *i̯ahū'-el*, c'est-à-dire 'Dieu est' ou plus souvent 'deus fit' = 'Dieu se manifeste', employé comme »ingressivum«. C'était tout simplement une excla-

mation dont se servaient les peuples kénites pendant des manifestations étranges des forces de la nature et à l'occasion des théophanies. On s'écriait à ses moments: 'Dieu est', ensuite plus souvent 'Il est', car on supprimait le nom de dieu *'el,* vu la théophobie propre à tous les Sémites. En fait d'exemples analogues, l'auteur cite le mot *Maranatha* tiré de l'Évangile ('Le Seigneur est venu' ou 'Venez, o Seigneur') que les premiers chrétiens employaient si souvent.

Cette explication du nom *Iāhū* permet également de mieux comprendre le sens de la scène décrite dans l'Exode (3, 14). En apercevant le buisson ardent, Moïse saisi d'effroi s'écrie: *iāhū (iahueh)* = 'Il est', et profitant pour ainsi dire de cette exclamation, Dieu dit: 'Je suis (= copule) celui qui est'. Il s'agit ici d'un jeu de mots: *iahueh-'ahueh.* Si le nom *Iahueh* devint alors le seul qui designât Dieu, c'est que les Israélites ne perdaient jamais de vue son sens étymologique. Dieu promet dès lors à Israël des théophanies quotidiennes; il est avec le peuple le jour dans la nuée et demeure avec lui la nuit dans la colonne de feu. C'est à cette époque que la formule *paqad 'am* qui signifie 'Dieu se manifeste au peuple' aussi bien en le comblant de bienfaits qu'en l'éprouvant par le malheur, prit un sens spécial. *Iahueh* est par conséquent un Dieu qui se manifeste à son peuple, c'est-à-dire il révèle sa présence soit par des théophanies, soit en présidant à ses destinées.

La Version des Septante substitue au nom propre désignant le Dieu d'Israël, le mot κύριος, vu que *Iahueh* n'était qu'un nom lié à la terre de Chanaan (circonstance sur laquelle insiste l'auteur pour l'opposer à la théorie de Baudissin), aussi ne s'en servait-on pas en dehors de la Palestine. Mais pourquoi a-t-on précisément employé ce nom? Cette dénomination paraît plutôt étrange, d'autant plus qu'à cette époque κύριος n'était pas un titre réservé aux dieux. Il faut probablement en chercher l'explication dans le fait qu'on réunit les mots κύριος θεός qui étaient une traduction des mots hébraïques *Iahveh 'Elohim* et qu'on voulait exprimer ainsi que *Iahveh* est Dieu le Seigneur, le vrai maître de toutes les divinités, soit *deus deorum* et *dominus dominorum.*

II. Les mots hébraïques *'ēl* et *'elōhim* (respectivement le pluriel *'elō^{a}h*) correspondent à 'dieu', tandis que dans les autres langues sémitiques nous trouvons: *'ēl, ilu—'ilāh.* Si nous faisons une

statistique locale, nous ne tardons pas à nous apercevoir qu'on emploie soit *'ēl*, *'ilu*, soit qu'on se sert de *'ilāh* et que les deux formes ne se trouvent que dans l'hébreu. Notons encore le détail intéressant que les peuples habitant la plaine appellent dieu *'ēl (ilu)* et que ceux établis dans les régions montagneuses le désignent par *'ilāh*. L'auteur considère comme peu probable que *'ēl* et *'ilāh* proviennent du même radical, car il n'est pas aisé d'expliquer comment fut ajoutée la terminaison *-ah*. La supposition de Bauer et Leander suivant laquelle *'ilāh* serait le vocatif de *'ēl* n'est pas suffisamment fondée; en effet le vocatif serait terminé par *-ā* et non par *-h*. Nous devons plutôt admettre deux racines différentes *'ēl* et *'ilāh* dont l'étymologie nous échappe. Il se pourrait que *'ilāh* contînt la notion de l'hauteur (altesse).

Mais d'où vient le pluriel *'elōhim* pour indiquer dieu au singulier? On ne trouve un pluriel analogue qu'en acadien: en effet, *ilāni* indique dans cette langue non seulement les dieux mais plus d'une fois aussi un seul dieu. Hehn a donné la meilleure explication de cette particularité, cependant elle ne saurait être appliquée à l'*'elōhim* hébraïque, vu que *'elim*, mais non *'ēlōhim*, correspond à *ilāni* en acadien et que le pluriel *'ēlim* n'a jamais la signification d'un singulier.

Il faut considérer *'elōhim* comme un *pluralis abstractionis* du sémitique primitif *'ilah* = 'dieu', mot par lequel on désignait la divinité et l'autorité de Dieu (respectivement l'altesse). Si l'on tient compte du caractère primitif de la religion et de l'absence de pensée abstraite chez les anciens Hébreux, il n'est guère probable que comme notion abstraite *'elōhim* ait pu désigner la 'divinité' au sens de l'essence divine. *'Elōhim* ne servait par conséquent pas au début à indiquer Dieu lui-même et n'était qu'un surnom, aussi le voit-on conserver encore ce caractère dans *i̯ahu̯eh 'elōhim*, où *'elōhim* est un attribut de *i̯ahu̯eh*, car autrement il faudrait changer l'ordre des mots *'el.- i̯ah.*, cependant on ne trouve pas d'ordre pareil dans la Bible.

Comme il arrive souvent, on commença avec le temps à employer l'abstrait pour le concret et c'est ainsi qu'*'elōhim* devint synonyme de *'ēl* et que fut formé son singulier *'elōᵃh*.

Il est probable d'ailleurs que ce terme abstrait a non seulement servi à désigner une personne investie 'de l'autorité divine' soit à indiquer Dieu, mais qu'il a été employée aussi

pour un lieu revêtu 'de l'autorité divine' d'où vient que *hā-'elōhim* correspond à 'cour de justice, tribunal'. C'est en lui donnant ce sens qu'il faut interpréter le texte difficile à expliquer concernant *b'nē- 'elōhim* qu'on trouve dans la Genèse (6, 4). S'il s'agissait dans ce passage de fils de Dieu (de héros ou d'anges), on devrait lire dans le texte *b. 'ēlim* et non *b. 'elohim*. Les *b. 'elōhim* sont des habitants d'un 'lieu sacré'; or, comme les temples se trouvaient le plus souvent dans la montagne, c'étaient des habitants des 'monts sacrés'.

---

15. LEŃCZYK G.: **Tymczasowe sprawozdanie z badań terenowych na grodzisku w Piekarach pod Krakowem.** ***(Compte rendu provisoire des recherches sur l'enceinte fortifiée de Piekary aux environs de Cracovie).*** Présenté dans la séance du 30 mai 1932.

L'enceinte fortifiée de Piekary est située sur une roche triangulaire en saillie dont la partie septentrionale est couverte de loess, tandis que la paroi méridionale abrupte, haute d'environ 33 m. s'élève au-dessus du niveau de la vallée de la Vistule, à proximité et en face de l'enceinte de Tyniec que mentionnent les sources historiques. Le plan de l'enceinte a la forme d'un secteur de cercle dont le rayon correspond à 140 m. de long et dont l'arc mesure 260 m. On y distingue une enceinte extérieure d'une largeur moyenne de 40 m., occupée aujourd'hui par des terres en culture et séparée de l'enceinte proprement dite par un fossé de 4 m. de large où s'étend actuellement un pâturage appartenant à la commune de Piekary. Les fouilles furent commencées le 21 avril 1932 et terminées le 19 mai. Chargé par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, l'auteur prit la direction des recherches, en profitant de la collaboration de M-r Rodolphe Jamka, licencié ès lettres, ainsi que du concours temporaire de M-r Jean Fitzke, étudiant en philosophie. Dix ouvriers étaient occupés en moyenne aux recherches dont les frais s'élevaient à environ 900 złoty. Il s'agissait d'établir l'époque à laquelle remonte l'enceinte fortifiée et de se renseigner sur les traits essentiels de son plan.

Tenant compte de la forme de l'enceinte fortifiée, on creusa des tranchées qui s'étendaient en forme d'éventail du point le

plus élevé et passaient à travers la pente nord pour aboutir au fossé. On fixa surtout l'attention sur les parties où des tessons, des morceaux d'argile cuite et la conformation du terrain paraissaient dénoter qu'elles pouvaient avoir de l'importance pour les résultats des fouilles. On fit 12 tranchées larges de 1 à 3 et profondes de 1 à 4 m., dont la longneur globale mesurait 140 m.

On put se rendre compte, grâce à ces tranchées, que l'aire occupée actuellement par l'enceinte, avait été remaniée. Le terrain descendait jadis en pente douce et s'étendait vers le Nord depuis la partie pierreuse la plus élevée de l'enceinte et c'est là que dans la XII-e tranchée on trouva dans l'ancien humus des vestiges de pieux ayant probablement fait partie d'une cabane ainsi que de la céramique provenant de la période lusacienne avancée. Ces objets furent découverts à une profondeur de 3 m. au-dessous du niveau du sol, mais on ne réussit pas à établir définitivement si l'épaisse couche de terre qui les recouvrait s'était formée naturellement ou grâce à l'intervention humaine, supposition qui d'ailleurs paraît plus probable.

Le plan général de l'enceinte était le suivant: au sommet du rocher se dressait une tour en bois dont les soubassements reposaient sur le roc du côté sud, tandis qu'à l'Est et à l'Ouest ils étaient portés par une substruction en pierre s'enfonçant dans le loess. La substruction ouest de 1 m. d'épaisseur, disposée sur de l'argile, est relativement peu résistante; quant à la partie est, formée par un mur épais de 3 mètres reposant sur le roc et composée de pierres jointes avec du mortier, elle rappelle beaucoup une partie du bastion moderne. Une partie de ce mur fut découverte en 1917 par les Autrichiens qui cherchaient une caverne imaginaire, censée renfermer du guano de chauves-souris. Les tessons et les ossements d'animaux qu'on trouva à l'occasion de ces recherches, furent réunis alors par le prof. W. Antoniewicz qui les déposa au Musée de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres (v. »Prace i materjały antropologiczno-archeologiczne«, vol. IV, p. X). En fait de traces des bâtiments en bois détruits par un incendie, on voit une sorte d'éboulis formé de morceaux d'argile cuite de couleur rouge qui couvrent tout le versant ouest d'une couche de 1 m. 50 cm. d'épaisseur. L'entrée par où l'on pénétrait dans les constructions, se trouvait du côté ouest. On parvint à sensiblement augmenter l'inclinaison de la pente en creusant

un fossé à une distance de 12 m. des constructions situées au sommet du rocher. Une palissade dont la base était fixée et maintenue à l'aide de pierres, s'élevait au pied du versant et bordait le fossé à une distance de 4 m. du fond de celui-ci. La palissade et le fossé entouraient l'enceinte supérieure et formaient une ligne arquée dont la convexité regardait le Nord et dont les extrémités finissaient sur les versants abrupts du monticule.

Les constructions au-delà du fossé furent élevées sur une surface artificiellement remaniée mesurant en moyenne 20 m. de large, qui s'étendait en fer à cheval le long du fossé. C'est ici que se trouvaient les bâtiments destinés à la garnison. Il n'en est resté que le revêtement en pierre, des décombres calcinés, de la cendre et des morceaux de charbon, puis à l'extérieur, des tas de déchets où l'on trouve en abondance des ossements de jeunes bestiaux à cornes et de porcs, de nombreux tessons et des parties de l'armement, entre autres des flèches pour arbalètes, des éperons, des étriers, des mors, des boucles, enfin des étrilles, des couteaux, des faucilles et des clous. Tout le fossé est aujourd'hui comblé par des pierres et des décombres provenant de la destruction des bâtiments situés plus haut.

Le côté extérieur de l'enceinte descend dans la direction nord sous un angle de 20°; un fossé large de 2 m. passant au milieu de la pente, le défendait. On ne trouva ici aucune trace de palissade. Le fossé s'étendant au pied de l'enceinte était plus profond de 1 m. 50 cm. que celui qu'on y voit actuellement. Une route pavée de pierres et protégée extérieurement par une palissade, passait par la partie est du versant.

Le plan des recherches ne comprenait pas l'enceinte extérieure. On s'aperçut en creusant une tranchée derrière celle-ci, que le remblai qui s'y trouve, était un rempart construit à dessein et qu'il datait de l'époque à laquelle remonte l'enceinte fortifiée.

Le plan général de l'enceinte rapelle de très près celui des constructions analogues qu'on élevait en Europe occidentale à l'époque du haut moyen âge.

La céramique recueillie dans l'enceinte se réduit à des tessons de vases aux bords fortement profilés, décorés d'ornements en bandes ou onduleux et exécutés soit avec un peigne, soit avec un bout de bois. On trouve également des ornements correspondant à l'empreinte d'une estampille. La céramique en question.

n'est pas couverte de glaçure ou elle en a une de couleur verte, rarement de couleur brune. On ne put constater aucune différence de style dans la céramique provenant de différentes couches.

Aussi bien les sources historiques que les objets trouvés et le plan général de l'enceinte de Piekary nous apprennent qu'elle remonte à la moitié du XIII-e siècle et qu'elle fut fondée par Conrad de Mazovie qui pendant la guerre avec Boleslas dit le Pudique, élevait des encientes fortifiées sur les bords de la Vistule dans le but de contrebalancer l'importance des forteresses construites par Boleslas.

Les plans, les dessins et les photographies en rapport avec les recherches faites à Piekary, puis les objets qui y furent trouvés, ont été déposés au Musée de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres.

---

16. RABIEJ ZOFJA: **Dialekt Bojków.** ***(Bojkendialekt).*** Présenté dans la séance du 10 juin 1932.

Diese Arbeit enthält folgende Teile: A. Einleitung: 1. Quellen, 2. Der Name »Bojki«, 3. Das Territorium, Grenzen und charakteristische Merkmale des Bojkendialektes, 4. Die Stellung des Bojkendialektes innerhalb der anderen Dialekte. B. Phonetik: I. Vokale, II. Konsonanten. III. Lautverbindungen (Synthese): 1. Vokaleinsätze, 2. Veränderungen in den Konsonantengruppen, 3. »Sandhi«, 4. Labiovelarisierung, 5. Akzent. C. Morphologie: 1. Substantiva, 2. Pronomina, 3. Adjektiva, 4. Numeralia, 5. Adverbia, 6. Verba. D. Texte und entsprechende Karten samt Isoglossen.

Der in vielen Beziehungen sehr interessante, archaïstische Bojkendialekt gehörte bis unlängst zu den verhältnismässig am wenigsten erforschten in der ukrainischen Dialektologie. Die Quellen sind karg, es gibt keine phonetischen Texte und die anderen, bisher veröffentlichten folkloristischen Materialien besitzen hauptsächlich nur gewissen morphologischen und lexikalischen Wert. Deshalb stützt sich die Verfasserin in ihrer Arbeit vor allem auf eigene Beobachtungen und Materialien, die sie in 154 Ortschaften während der Sommerferien in Jahren 1928—1931 gesammelt hat.

Bezüglich des Namens »Bojki« existieren zwar mehrere Hypothesen, aber keine von ihnen ist genug überzeugend. Der Verfasserin scheint am besten begründet zu sein die Erklärung von I. Werchratśkyj [1], dass dieser Name (ähnlich wie die Namen der Lemken, Sotaken, Čakavci etc.) vom oft bei den Bojken gebrauchten Partikel бóйе (deutsch 'ja, jawohl') abstammt).

Auch die Frage in Betreff des Teritoriums und der Grenzen des Bojkendialektes war bisher ungelöst. Auf Grund der Ergebnisse der bisherigen Forschungen der Verfasserin erstreckt sich das Gebiet der Bojken im Westen vom Flusse Solinka (der Zufluss des Sanflusses) bis zum Lomnicaflusse (rechter Zufluss des Dniestr) im Osten; gegen Norden reicht es annähernd bis zu den Flüssen Strwiąż und Dniestr und im Süden muss man zu den Bojken auch die sogenannte Werchowina (d. i. die längs der čechoslovakischen Grenze liegende Hochebene) rechnen. Anders gesagt, bewohnen die Bojken den östlichen Teil des Bezirkes Lesko, den südlichen Teil des Bezirkes Stary-Sambor, den ganzen Bezirk Turka, zwei Dörfer (Sprynia und Zwór) des Bezirkes Sambor, den südlichen Teil der Bezirke: Drohobycz, Dolina, Kałusz, den ganzen Bezirk Skole, das südliche Abschnitzel des Bezirkes Stryj und die oben genannte Werchowina. Ausserdem wird von der Verfasserin eine ziemlich genaue Grenzlinie des Bojkendialektes angegeben mit der Anmerkung, dass längs der angegebenen Grenze sich die Übergangsmundarten zu den Lemken-, Huzulen- und Dniester-Dialekten hinziehen.

Das gesamte Bojkengebiet besitzt nachfolgende gemeinsamen Sprachmerkmale: 1. Die Aufbewahrung des *-a* nach weichen Konsonanten, zB. *kôn'ˡa* [2], *s'ˡadu*, *pi̯at*, *č'as*. 2. Der Übergang *'e ⇒ 'a* im nom. acc. neutr. solcher Substiva wie: *z'ˡil'a*, *lˡŷs'ťa*, *ž'ŷťˡa*. 3. Die Aufbewahrung des Unterschiedes zwischen den Reflexen des ursl. **y* und **i*: *бuu̯* 'war' und *bŷu̯* 'schlug', *syn* und *nosˡŷtŷ*... 4. Die Verengung des Vocales *e ⇒ ê* in geschlossenen Silben vor nachfolgendem palatalen Konsonanten, zB. *dên'*, *xlˡopêc'*, *nêi̯*. 5. Die Eweichung eines jeden Konsonanten vor *i* (unabhängig von

[1] Woher stamt der Name Бойки. ASlPh XVI.

[2] Die Verfasserin bedient sich der Transkription des I. Zilynśkyj: Opis fonetyczny języka ukraińskiego, Kraków 1932.

seiner Herkunft), zB. *s'tiu̯* (g. sg. *stol'ˡa*), *n'is* (g. sg. *nˡosa*), *zan'ˡis* (v. *zanˡestý*), *s'il'*, *s'istý*. 6. Vokalharmonie: *têpˡêr'*, *na pôrˡôz'i*. 7. Der Schwund des intervokalischen *i̯* und *h*: *mˡau* (⇐*mai̯u*), *tˡoô* (⇐*tˡoho*). 8. Eine schwache (koronal-dorsale) Palatalisierung der Vorderzungenkonsonanten vor *i*, *a*: *t'ik*, *d'ak*, *s'ˡinô*, *s'a*. 9. Die Abwesenheit des sogen. epenthetischen *l*, *n* nach labialen Konsonanten: *l'ˡubi̯u*, *zdôrˡou̯i̯a*, *i̯ýmiˡa*. 10. Das sogen. mittlere *l* im part. praeter. act. regelmässig, seltener in anderen Stellungen: *bulˡý*, *bulˡa*, *lˡehkыi̯*, *môlôdˡy³i̯*. 11. Weiche *č'*, *ž'*, *š'* in jeder Stellung: *ž'ˡaba*, *č'ˡorny³i̯*, *ž'ˡyto*, *r'ˡič'ka*. 12. *ʒ*, *ǯ*, *žǯ* statt der allgem. ukr. *z*, *ž*, *žd*: *ʒˡernô*, *mˡeǯ'ý*, *žǯ'ai̯* (⇐*ždai̯*). 13. Aufbewahrung d. *r'* im Inlaut und im absoluten Auslaut: *vêr'χ*, *mlýnˡar'*. 14. Übergang *-n'-*⇒*-i̯-* vor *k*: *kôzačˡei̯kô*, *sýuˡči̯kыi̯*. 15. Der Einfluss eines weichen Konsonanten auf den vorhergehenden Konsonanten: *d'v'i*, *s'tiu̯*, *s'n'ip*. 16. Übergang der Konsonantengruppe *šk-*⇒*čk-*: *č'kˡoda*. 17. *dn*⇒*n*: *łana* (⇐*ładna*), *nˡês'ka* (⇐*dnês'ka*). 18. *-bn-*⇒*-mn*: *dr'ˡimny³i̯* (⇐*dr'ˡibny³i̯*). 19. Palat. *-c'* in Subst. *u̯ôtˡêc'*, *u̯dôvˡêc'*. 20. Palat. *-s'-* vor *-k*: *m'is'kˡыi̯*. 21. Palat. *-t* in 3 P. sg. u. pl. praes. *s'idˡýt'*, *sut'*. 22. Aufbewahrung der stimmhaften Konsonanten im absoluten Auslaut: *b'ib*, *r'id*, *v'iz*. 23. Verbale Formen: *trˡýmam*, *trˡýmaš*, *trˡýmat*, *trýmamˡe*. 24. Akzentuierte Endungen der Formen 1. und 2. P. pl. *-mˡe*, *-tˡe*: *b'ihamˡe*, *b'ihatˡe*, *nesemˡe*, *nesetˡe*, *χôdýtˡe*... Ausserdem zeichnet sich der Bojkendialekt durch verschiedene lexikalische und syntaktische Eigentümlichkeiten aus.

Was nun die Stellung des Bojkendialektes innerhalb der anderen Dialekte anbelangt, so gehört er zu der westlichen Gruppe der ukrainischen Dialekte und unterscheidet sich deutlich von den benachbarten Dialekten durch verschiedene Eigentümlichkeiten. Vom Lemkendialekt unterscheidet er sich durch: a) beweglichen Akzent (die Lemken besitzen eine stabile Betonung); b) die Aussprache der anlautenden Vokale mit prothetischen Konsonanten; c) konsequente Evolution *ō*, *ē*⇒*'i*: *n'is* (g. sg. *nosa*) und *n'is* (vom *nestý*) [im Lemk. *ō*⇒*i*, *ы*, *ē*⇒*'i*, *u*, *i̯u*: *nis*, *kыt*, *ńis* ‖ *ńus*, *t'utka*, *mi̯ut* (g. *mˡedu*)...; d) Palatalisierung der Konsonanten vor *i* unabhängig von seinem Ursprung: *pôt'ˡik*, *t'ˡistô* (lemk. *pˡotik*, *tisto*); e) palat. *-c'*: *u̯ôtˡêc'*, *χl'ˡopêc'* (lemk. *ˡotec*, *χlˡopec*); f) palat. auslautende Konson. bei d. Subst. m.: *tês't'*, *u̯ohˡên'*, *k'in'* (lemk. *ˡoheu̯*, *smert*, *k'in*); g) die bei den Lemken häufige Endung Instr. sg. f.

-om (-'om): *r'ukom, mar'y's'om...* ist den Bojken unbekannt; h) lexikalische Unterschiede.

Vom Huzulendialekte unterscheidet ihn: a) Aufbewahrung *'a* nach palat.: bojk. *ž''aba, iak'ui, i'armarok* — *huc. ž''eba, iek'ii, i'ermarok*; b) die bojk. Unterscheidung der ursl. Reflexe **y* und **i* existiert bei d. Huzulen nicht mehr; c) die Aussprache der anlautenden Vokale mit prothetischen Konsonanten (huz. *up'ýr', oh'en'*); d) *-c', -c'a*: *môlôd'êc', udov'êc' môlôd'ýc'a* (huc. *udov'ec, molod'ýca*); e) huz. epenth. *l, n*: *l''ubl'et, mn''eso*; f) huz. *z'erno, zýl'enýi, m'ež'ý*; g) die Aussprache des Prefixes **vy-* bei d. Bojken *uы-, uω-, uo- bratý* (huz. *vi-*: *v'ibratý, v'ixodýtý*...); h) pron. reflex. bojk. *s'a* = huz. *sý*; i) Mangel an konsequent. huzul. *t', d'* ≷ *k' g'*: *tisto* ‖ *k'isto, d'iuka* ‖ *g'iuka*; j) die huz. Formen compar. *mail''ipšýi, mail''ipšý* (adv.) sind d. Bojken unbekannt; k) bojk. fut.: *b'udu χod'ýtý* — huz.: *χod'ýtýmu*; l) bojk. praet. 1. P. sg.: *χôd'ýuiim* — huz. *χud'yusmý*; m) lexikalische Unterschiede.

Es wäre zu lang hier die Merkmale aufzuzählen, durch welche sich der Bojkendialekt von den Mundarten im Dniestergebiet unterscheidet. Gemeinsame Merkmale besitzen beide nur drei: a) *-ńk-* ⇒ *-ik-*; b) weiche Zischlaute in d. Verbindungen *č'a, ž'a, š'a*; c) Instr. sg. f. *-ou*: *noh'ou, d'obrou dor'ohou* und pron. *mnou*.

Von dem östlichen transkarpatischen Mundarten unterscheidet sich der Bojkendialekt durch: a) *'i* (⇐ *ō, ē*) [transkarp. *ō* ⇒ *ö, u, ē* ⇒ *ü, 'u* (*iu*)]; b) Unterschiede in der Betonung.

Auf Grund der Übersicht der bojkischen Sprachmerkmale und deren Vergleichung mit den Merkmalen anderer benachbarten Dialekte kommt man zum Schlusse, dass der Bojkendialekt von allen südwestlichen ukrainischen Dialekten die meisten Merkmale besitzt, welche den ostukrainischen Dialekten eigen sind und dadurch nähert er sich am meisten von allen Mundarten ehem. Galiziens dem ukrainischen Kulturdialekte.

---

17. SCHAYER ST.: **Z badań nad logiką indyjską.** ***(Studien zur indischen Logik).*** Présenté dans la séance du 28 juin 1932.

I. Der indische und der aristotelische Syllogismus. Mit den wenigen Ausnahmen, zu denen aber das Urteil eines so kompetenten Forschers wie P. Masson Oursel zu rech-

nen ist (vgl. La Philosophie Comparée, S. 132), glaubten die meisten Autoren, die sich mit den Problemen des *nyāya* beschäftigt haben, eine mehr oder weniger nahe strukturelle Verwandtschaft des indischen und des aristotelischen Syllogismus behaupten zu dürfen. — Der Naiyāyika, sagt Radhakrishnan, Indian Philosophy, II, S. 83, »regarded Barbara as typical of all syllogistic reasoning« und ähnlich urteilt Stcherbatsky, Buddhist. Logic, I, S. 26: »In the last three (members), if we drop the example, we will have a s t r i c t l y Aristotelian syllogism, its first figure«. Vgl. ferner Athalye, Tarka-Saṅgraha, S. 236 ff., 265 ff. und Vidyābhūṣaṇa, History of Indian Logic, S. 497 ff. In dieser Mitteilung soll in aller Kürze gezeigt werden, weshalb diese Auffassung abzulehnen ist.

1. Die notwendige Voraussetzung, um die Frage nach der Ähnlichkeit, bezw. nach der Verschiedenheit des indischen und des aristotelischen Syllogismus überhaupt in Angriff nehmen zu können, ist das richtige theoretische Verständnis des aristotelischen Syllogismus. Dieses Verständnis wird man freilich in den Lehrbüchern der »philosophischen« Logik, etwa bei Erdmann und Sigwart, nicht finden. Was die aristotelische Syllogistik wirklich ist, dass sie entgegen der bekannten Behauptung Kants keine abgeschlossene Theorie, sondern lediglich ein Fragment, nämlich die antike Form des modernen Namenkalküls, darstellt, dass an Stelle der Variablen S, M und P keine leeren, aber auch keine Individualnamen [also nicht der »sterbliche Sokrates«] eingesetzt werden dürfen, dass endlich der echte Syllogismus, wie ihn Aristoteles selbst in den Anal. Pr. I, 4 formuliert hat, nicht aus drei, sondern aus e i n e m Satz besteht, in welchem die Implikation zwischen zwei Inklusionsverhältnissen: SaM und MaP einerseits und dem Inklusionsverhältnis: SaP anderseits behauptet wird, — das alles blieb den Philosophen bis auf die jüngste Vergangenheit mehr oder weniger unbekannt. Den »zuverlässigen Standort«, von dem aus nicht nur die Leistung Aristoteles, sondern überhaupt die ganze Geschichte der europäischen und der orientalischen Logik kritisch gewürdigt und beurteilt werden kann, hat erst die moderne mathematische Logik (Logistik) geschaffen. Vgl. H. Scholz, Die Geschichte der Logik, 1931. Der Vergleich des *nyāya* mit dem O r g a n o n kann wohl zu einem besseren Verständnis der indischen Probleme beitragen, man muss

aber nicht von dem traditionell verballhornten, sondern von dem authentischen Aristoteles ausgehen, so wie ihn wohl zuerst J. Łukasiewicz gezeigt und zu verstehen gelehrt hat. Vgl. Elementy logiki matematycznej, Warszawa, 1929, S. 15 ff.

2. Ist diese Bedingung erfüllt, so wird sich ohne weiteres eine Reihe grundlegender Antithesen zwischen dem echten Barbara-Modus und dem indischen Musterbeispiel ergeben.

a) Der indische Syllogismus ist kein logisches Theorem, sondern eine Kombination von zwei Schlussregeln: des *upanaya* und des *nigamana*. Die Regel des *upanaya* entspricht der modernen Substitutionsregel und erlaubt in dem allgemeinen Gesetz: »*yatra yatra dhūmas, tatra tatra vahniḥ*« an Stelle des unbestimmten *yatra yatra* den konkreten Wert = den *pakṣa* = »dieser Berg hier« einzusetzen. Wir bekommen auf diese Weise aus der Aussage: $(x).\varphi x \supset \psi x$ = »für alle x, wenn in x Rauch ist, so ist in x Feur« die Aussage: $\varphi a \supset \psi a$ = »wenn in a Rauch ist, so ist in a Feuer«. Diese Übergangsformel wird in dem indischen Beispiel explicite nicht formuliert, weil die indische Logik keinen Wert auf die Vollständigkeit des Beweises legt; die Worte *tathā cāyam* deuten aber diesen Schritt mit genügender Klarheit an. Die Regel des *nigamana* ist ein Äquivalent der modernen Abtrennungsregel und gestattet aus der durch *upanaya* gewonnenen Implikation: $\varphi a \supset \psi a$ den als wahr anerkannten *hetu* = φa abzutrennen und die Wahrheit des *sādhya* = ψa zu behaupten.

Der Unterschied zwischen dem logischen Theorem und der logischen Schlussregel ist von einer elementaren und zugleich prinzipiellen Bedeutung. Vgl. Łukasiewicz, l. c. S. 19 ff. und Carnap, Abriss der Logistik, S. 10 ff. Will man aber von diesem Unterschied absehen, um den ganzen indischen Syllogismus in einer These zusammenzufassen, so erhalten wir den aus der Russelschen »theory of apparent variables« bekannten Satz: $(x).\varphi x \supset \psi x : \varphi a : . \supset \psi a$ = »wenn für alle Werte der Variablen x die Aussagefunktion φ die Aussagefunktion ψ impliziert, so impliziert die Aussagefunktion φ die Aussagefunktion ψ auch für den Wert $x = a$«.

b) Aus dieser Analyse gewinnen wir zugleich wichtige Gesichtspunkte für die exakte Deutung der indischen Fachausdrücke. *pakṣa* ist die Namenvariable a, welche für x in φx und ψx eingesetzt wird. Die Bedingung dieser Operation ist die *pakṣadhar-*

matā = *hetoḥ pakṣavṛttitvam*, d. h. »das Vorkommen des *hetu* in dem *pakṣa*«, in unsere Symbolik übersetzt: die Tatsache, dass a = »dieser Berg hier« die Variable der gleichen Aussagefunktion φ ist, welche in der Implikation: $\varphi x \supset \psi x$ als Implikans φx erscheint. *hetu* ist die als wahr anerkannte Aussage φa, *sādhya* — die durch *nigamana* zu gewinnende Folgerung ψa. Dass die Elemente des indischen Beweises: *hetu*, *pakṣa* und *sādhya* mit den drei Terminis des aristotelischen Syllogismus nicht identisch sind, erhellt daraus mit genügender Klarheit.

c) Der aristotelische Syllogismus ist aus Aussagen von der Form: SaP, SeP, SiP und SoP und n u r aus solchen Aussagen gebaut. Der indische Syllogismus ist an diese Aussageform durchaus nicht gebunden: neben der Formulierung »*yo yo dhūmavān, so so vahnimān*« gebrauchen die Texte promiscue die Formulierung »*yatra yatra dhūmas, tatra vahniḥ*«. Diese zwei Varianten sind vom logisch-formalen Standtpunkt keineswegs äquivalent, indem sie das zu ergänzende Wort *asti* einmal als Copula, das andere Mal im Sinne des Verbums »existiert« verwenden. Die Struktur des Satzes »*yatra yatra*....« schliesst jede, einigermassen ungezwungene Zurückführung auf irgend eine Form sowohl des echten aristotelischen als auch des »traditionellen« Syllogismus gänzlich aus.

d) Wichtig ist endlich der folgende Unterschied: In dem aristotelischen Syllogismus sind alle drei Termini S, M und P allgemeine, bezw. nach einer anderen Auffassung Klassen-, also jedenfalls nicht Individualnamen. (Vgl. J. Łukasiewicz, l. c. S. 23). Im Gegensatz dazu darf in dem indischen Syllogismus als Subjekt des Schlusssatzes (als *pakṣa*) ein Individuum, z. B. »dieser Berg hier« erscheinen, wozu Dignāga die, für uns allerdings nicht ganz verständliche, Einschränkung hinzufügt, dass es sich un ein zu e i n e r Klasse gehöriges Individuum handeln muss. (Vgl. G. Tucci, The Nyāyamukha, S. 7). Es gibt also Fälle, in denen das *sādhya* als »SεP« = »S ist ein Element der Klasse P« darstellbar ist. Dies würde dem »traditionellen« Schluss mit dem *terminus discretus sive singularis* entsprechen, auf dem Boden der authentischen aristotelischen Syllogistik sind aber die Aussagen »SεP« und »SaP« durchaus nicht gleichwertig. Vgl. H. Scholz, l. c. S. 39, 68. In der neueren europäischen Logik gab es Versuche, die Individualnamen als Klassennamen, d. h. als Namen von Klassen

mit einem einzigen Element zu deuten, für die Interpretation der indischen Syllogistik kann diese Auffasung nicht verwendet werden schon deshalb, weil sie durch die Inder selbst expressis verbis abgelehnt wurde. Unter den sechs Gründen, die den Klassenbegriff ausschliessen *(jātibādhaka)* nennt Udayana in dem bekannten Vers aus der Kiraṇāvalī an erster Stelle die »Einzigkeit des Individuums« *(vyakter abhedaḥ)*: der kosmische Äther existiert nur in einem Exemplar und besitzt darum keine *jāti*. Vgl. Muktāvalī, ed. Haridās Sanskrit Granthamālā, S. 8; Strauss, S. 6; Athalye, S. 92.

3. Fasst man das Gesagte kurz zusammen, so ergibt sich dass wir die indische Schlusslehre unter keinen Umständen in die authentische aristotelische und nur mit grosser Not in die »traditionelle« Syllogistik hineinpressen können, dagegen am besten ihrem Sinn und ihren Entwicklungsmöglichkeiten gerecht werden, wenn wir sie als eine vorwissenschaftliche Antizipation einiger aus der modernen Logik bekannten Schlussformen (der Russelschen »theory of apparent variables«, des Hilbertschen »engeren Funktionenkalküls«) auffassen. Die Indologie muss sich von der falschen Suggestion befreien, dass die aristotelische, bezw. die traditionelle Syllogistik eine geeignete Basis für die Deutung der *nyaya*-Probleme sind.

---

18. STERNBACH L.: **Tradycja starożytna o sztuce krasomowczej w okresie archaicznym.** ***(L'éloquence dans la période archaïque suivant les traditions antiques).*** Présenté dans la séance du 10 juin 1932.

L'étude ici résumée se propose de montrer, comment à côté de la version officielle qui considérait la Sicile comme le berceau de l'éloquence, on vit naître et se former dans certains milieux une autre tradition qui s'efforçait d'établir un lien entre l'art de parler éloquemment et la période archaïque de la littérature grecque.

Les interprètes d'Homère, disciples de l'école pergaménienne, restés fidèles aux principes suivant lequel l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée aurait également créé tous les autres genres littéraires qui se développèrent dans la suite, cherchaient dans les

deux épopées non seulement des preuves que le poète avait été lui-même l'orateur le plus parfait, mais qu'il avait encore voulu incarner dans Ménélas, Odysseus et Nestor les traits caractéristiques de l'éloquence. Cette théorie fut adoptée par les auteurs des scolies AB, on la retrouve dans les *scolia Townleiana,* ainsi que dans les commentaires sur l'Iliade 3, 212 et suiv. d'Eustathe de Thessalonique. La caractéristique vivante que ces sources donnent de l'éloquence de Ménélas et d'Odysseus, fut mise en rapport par les exégètes avec la fameuse appréciation de l'éloquence de Nestor, Il. 1, 249 (»dont la bouche faisait couler des paroles plus douces que le miel«), de sorte que ceux-ci aboutirent à la conclusion suivante qu'on trouve dans les *scholia Townleiana* sur l'Il. 3. 216: τρεῖς τρόπους ῥητορείας οἶδεν Ὅμηρος, τὸν ἀπολελυμένον, βραχύν, ἱκανὸν αὐτὰ τὰ ἀναγκαῖα παραστῆσαι, ὃν Λυσίας ἐζήλωσεν· τὸν δὲ ὑψηλὸν (j'ajoute: καὶ πυκνὸν καὶ) καταπληκτικὸν, μεστὸν ἐνθυμημάτων καὶ τούτων ἀθρόως λεγομένων, ὃν Δημοσθένης· τὸν δὲ πιθανόν, πολλῶν πλήρη δογμάτων (Maas se trompe en supposant avec Wilamowitz qu'il faut mettre διηγηγημάτων), ὃν Ἰσοκράτης ἐζήλωσε, τὸ γνωμικὸν καὶ σαφὲ̄ ἐπιλεγόμενος· ἀπολελυμένος Μενέλαος Λυσίας, πυκνὸς Ὀδυσσεὺς Δημοσθένης, πιθανὸς Νέστωρ Ἰσοκράτης.

Comme les scolies sur Homère ont été rédigées vers l'an 200 de notre ère, il est indispensable de faire des recherches méthodiques, afin de se rendre compte jusqu'à quelle date antérieure on trouve des renseignements sur l'argumentation mentionnée, respectivement des traces de celle-ci. L'auteur des scolies pouvait avoir connaissance de l'ouvrage περὶ τῆς καθ' Ὅμηρον ῥητορικῆς, publié par le Pergaménien Téléphos, ouvrage dont Syrianus nous parle dans la préface à Hermogène: ὅτι Ὅμηρος τὰ σπέρματα τῆς τέχνης κατέβαλεν, ἐδήλωσε Τήλεφος ὁ Περγαμηνός, ὅστις τέχνην συγγραψάμενος ἐπέγραψε περὶ τῆς καθ' Ὅμηρον ῥητορικῆς. Or, comme avant l'avènement au trône de L. Verus (161—72), Téléphos avait été son précepteur, l'ouvrage en question de même que la monographie περὶ τῶν παρ' Ὁμήρῳ σχημάτων ῥητορικῶν βιβλία β' que mentionne le lexicographe Suidas, fut très probablement composé sous le règne d'Adrien (117—138).

Quoique la notice de Syrianus ne nous dise pas expressément que Téléphos a distingué dans la rhétorique d'Homère trois styles différents que Théophraste aurait décrits le premier dans son

ouvrage *περὶ λέξεως*, il n'en faut pas moins admettre que Téléphos a appliqué la méthode dont s'est servi le pseudo-Plutarque dans le »De vita et poësi Homeri«, II, 161—164. Dans une ample description de l'éloquence d'Homère que nous devons à cet auteur, nous trouvons le passage suivant (172): *οὐκ ἠμέλησε δὲ οὐδὲ χαρακτηρίσαι τοὺς ῥήτορας· τὸν μὲν γὰρ Νέστορα ἡδὺν καὶ προσηνῆ τοῖς ἀκούουσιν εἰσάγει, τὸν δὲ Μενέλαον βραχυλόγον καὶ εὔχαριν καὶ τοῦ προκειμένου τυγχάνοντα, τὸν δὲ Ὀδυσσέα πολλῇ καὶ πυκνῇ τῇ δεινότητι τῶν λόγων κεχρημένον.* Le pseudo-Plutarque vivait probablement à une époque plus récente que Téléphos, mais nous ne pouvons pas en conclure qu'il s'est inspiré du Pergaménien, quoique le pseudo-Plutarque eût également consacré plus d'un passage (chap. 15—73) aux figures rhétoriques dans Homère, sujet dont s'était spécialement occupé Téléphos. L'un et l'autre ont probablement puisé dans des sources pergaméniennes et stoïcienne d'origine plus ancienne, mais c'est Téléphos qui a eu le mérite d'avoir enrichi et étudié plus à fond les matériaux transmis par le passé. Le fait que le pseudo-Plutarque s'accorde dans bien des questions avec Quintilien dont l'activité littéraire remonte à la seconde moitié du I-e siècle ap. J. C., est un argument d'une grande importance. Quintilien distingue trois genres d'éloquences chez Homère dans Inst. Or. XII, 10, 64, tandis que dans X, 1, 46, il nous entretient longuement du poète qui passe à ses yeux pour un modèle d'éloquence. Gellius était un contemporain de Téléphos, quoique plus jeune; or dans N. A. VI, 14, 7, nous lisons ce qui suit: »ea ipsa genera dicendi (*ἁδρὸν* uber, *ἰσχνὸν* gracile, *μέσον* mediocre) iam antiquitus tradita ab Homero sunt tria in tribus: magnificum in Ulixe et ubertum, subtile in Menelao et cohibitum, mixtum moderatumque in Nestore«. On ne saurait douter cependant qu'il n'eût puisé dans Varron (116—27) qui s'appuyait sur l'autorité dont jouïssaient les critiques pergaméniens et stoïciens.

A côté de Varron, nous voyons au premier siècle avant notre ère Cicéron émettre la même opinion dans Brutus (10, 46), composé l'année 46 av. J. C.: »neque enim iam Troicis temporibus tantum laudis in dicendo Ulixi tribuisset et Nestori, quorum alterum vim habere voluit, alterum suavitatem, nisi iam tum esset honos eloquentiae, neque ipse poeta hic tam ornatus in dicendo ac plane orator fuisset«. Il n'est pas question ici de Ménélas,

néanmoins Cicéron tenait probablement à souligner dans ce passage l'éloquence d'Odysseus et de Nestor, ces orateurs les plus remarquables dans Homère. Il dit d'ailleurs dans un autre passage (Brutus 13, 50) en parlant de Ménélas: »Menelaum ipsum dulcem illum tradit Homerus, sed pauca dicentem«.

Un autre problème en rapport avec l'art oratoire d'Homère était encore l'objet d'investigations au premier siècle de notre ère. On discutait notamment la question de savoir dans quelle mesure, à côté des styles rhétoriques, le poète avait tenu compte des différents genres d'éloquence dont la nomenclature aurait été fixée par Aristote qui distinguait un *γένος δικανικόν*, un *γένος συμβουλευτικὸν* et un *γένος ἐπιδεικτικόν*. S'appuyant sur le texte des chants d'Homère, les stoïciens s'efforcaient de prouver (d'après Il. 4, 1 et suiv.) que la rhétorique avait été inventée par les dieux, que les héros la leur empruntèrent ensuite et que ce n'est qu'avec le temps que s'en servirent les simples mortels. L'éloquence de Ménélas, d'Odysseus et de Nestor cessa de passer pour un critérium fondamental. On apercevait dans Odysseus le modèle de l'éloquence du barreau (*εἶδος δικανικόν*), celle de Nestor était considérée comme le type achevé de l'éloquence consultative (*συμβουλευτικόν*), enfin Priam représentait brillamment le discours élogieux (*ἐγκωμιαστικόν*). Notons à ce propos que l'*εἶδος ἐγκωμιαστικὸν* (ou *πανηγυρικὸν*) est une variété de l'éloquence d'ostentation (*εἶδος ἐπιδεικτικὸν*) qui comprenait également le blâme (*ψόγος*), comme le prouvaient les techniciens (v. les scolies sur Il. 2, 278) en invoquant le discours qu'Achille adresse à Agamemnon dans Homère (Il. 1, 225 et suiv.).

Jusqu'en 1828 on connaissait cette théorie par les ouvrages de rhéteurs byzantins plus récents. La même année Léonard Spengel publia le témoignage le plus ancien remontant au V-e siècle après J. C., qui parut dans l'ouvrage intitulé *συναγωγὴ τεχνῶν* (p. 6 et suiv.). Dans un commentaire sur Hermogène on voit ici le néoplatonicien Syrianus se déclarer adversaire acharné d'une pareille interprétation d'Homère et nous savons depuis 1896, grâce aux écrits sur la rhétorique composés par Philodème de Gadara qui vivait au premier siècle avant J. C., que plusieurs philosophes s'opposaient éngergiquement à cette façon de poser le problème.

Philodème (II p. 71 et 77 dans Sudhaus) décrit une discussion qu'un stoïcien dont il ne dit pas le nom, mène sur ce sujet avec le péripatéticien Critolaüs. Celui-ci croit qu'on ne saurait être bon orateur sans avoir de connaissances sur la technique de l'éloquence (*ἄνευ μαθήσεως* p. 71, *χωρὶς τῶν διδαγμάτων* p. 77) et il nomme Nestor, Odysseus et Adraste pour étayer sa thèse. Le deuxième siècle ap. J. C., auquel remonte l'activité littéraire de Critolaüs, est-il la limite ultime au-delà de laquelle nous ne pouvons plus poursuivre nos recherches sur cette question? De l'avis de l'auteur il nous est possible de remonter jusqu'au cynique Antisthène qui engagea les premiers stoïciens à faire des recherches sur la rhétorique.

Cette opinion est surtout basée sur un passage du Phèdre de Platon (p. 261, C. D.). Socrate demande à Phèdre, s'il sait que pendant les loisirs que leur laissaient les combats, Nestor et Odysseus s'occupaient d'établir les règles de la rhétorique dont on se sert dans les débats politiques, dans les tribunaux et dans l'assemblée du peuple, tandis que Palamède fixait les principes de l'éloquence, appliqués aux affaires entre particuliers. Au cours de la conversation on compare Nestor à Gorgias, Odysseus à Trasimaque de Chalcédoine et à Théodore de Byzance, enfin on établit une comparaison entre Palamède et Zénon d'Elée qui avait inventé la dialectique. Toute cette discussion serait aussi ridicule qu'incompréhensible, si nous n'admettions pas qu'elle visait non sans malice une personne qui voulait apercevoir dans Nestor et Odysseus des orateurs au courant des règles de la rhétorique. La pointe de la polémique ne pouvait être dirigée que contre Antisthène, lequel s'intéressait à la techniqne de l'éloquence (*περὶ λέξεως ἢ περὶ χαρακτήρων*) en qualité de disciple de Gorgias et avait consacré une série d'études à l'exégèse d'Homère. Platon tourne visiblement en ridicule Palamède considéré comme »orateur« et se moque de ceux qui voulaient voir dans Nestor et Odysseus, les héros de l'épopée, des gens au courant des règles de l'art oratoire.

Critolaüs nomme ces héros dans l'écrit de Philodème et, quoiqu'ils aient ignoré les principes de l'art, il les considère avec Adraste de Sicyone comme de parfaits orateurs. Homère mentionne incidemment Adraste et dit qu'il était le beau-père de Tydée (Il. 14, 121) et possédait un rapide coursier portant le nom

d'Arion (23, 347); cependant, tandis que Nestor ne passe pour un orateur émérite dont l'éloquence est devenue proverbiale que depuis l'époque de Théognis, Tyrtée connaît déjà Adraste (*μειλιχόγηρυν*) et voit en lui le représentant le plus parfait de l'art oratoire. Adraste qui était à la tête de l'expédition des »Sept Chefs contre Thèbes« devait jouer par conséquent dans l'ancienne Thébaïde un rôle analogue à celui de Nestor dans la poésie d'Homère, aussi l'adjectif *μειλιχόγηρυς* 'parlant avec douceur', nous permet-il de comprendre pourquoi le mot *mitis* est une epithète que la Thébaïde de Stace donne régulièrement à Adraste. Quoique Platon ne nous parle qu'une fois d'Adraste dans le Phèdre, ce passage suffit à prouver qu'il l'oppose exprès à la méthode d'Antisthène qui célébrait Nestor comme représentant de la vraie éloquence, qu'il considère Adraste comme un orateur dont les paroles sont aussi douce que le miel (*τὸν μελίγηρυν*) et qu'il voit en lui, de même qu'en Périclès, l'idéal de l'art oratoire que n'embarrasse pas le fatras des règles de la rhétorique. Platon fait le plus grand éloge de Periclès qui passe à ses yeux pour un orateur auquel la rhétorique des sophistes est étrangère, et c'est précisément pour cette raison qu'au lieu de louer Nestor dont l'éloquence était plus douce que le miel au dire Homère mais que les théories d'Antisthène avaient discréditée, il cite Adraste que la Thébaïde désignait sûrement par l'épithète *μελίγηρυς*. Cette expression n'était pas connue dans le dialecte attique, aussi faut-il considérer les mots *τὸν μελίγηρυν Ἄδραστον* comme empruntés à l'ancienne poésie épique et remplacer la forme attique *Ἄδραστον* par la forme ionienne *Ἄδρηστον*.

---

19. SZABLOWSKI J.: **Architektura Kalwarji Zebrzydowskiej (1600—1702).** ***(L'architecture des édifices réservés au culte à Kalwarja Zebrzydowska [1600—1702]).*** Présenté dans la séance du 14 avril 1932.

Les édifices affectés au culte à Kalwarja Zebrzydowska remontent à quatre périodes différentes dont chacune est étroitement liée à la personne d'un des fondateurs de ces monuments. Nous distinguons en effet une période se rattachant à Nicolas Zebrzydowski (1600—1620), une autre liée à Jean Zebrzydowski (1620—

1641), encore une autre en rapport avec Michel Zebrzydowski (1641—1667), enfin une période correspondant à Madeleine Czartoryska (1668—1702).

L'église et le couvent des PP. Franciscains (1602—09), fondés par Nicolas Zebrzydowski, formaient d'après le projet primitif un ensemble quadrilatéral homogène, aux angles duquel saillaient de puissants ressauts rappelant des bastions. Ces constructions ont une ressemblance frappante avec les châteaux italiens du XVI-e siècle. Les détails de leur architecture révèlent des traits caractéristiques du style de la renaissance italienne et flamande, tandis que dans la décoration on ne reconnaît que des traits flamands. Ce caractère ambigu s'explique par la circonstance que le plan des édifices fut préparé par l'Italien Jean-Marie Bernardoni qui commença à les construire, tandis que Paul Baudarth, un Flamand d'Anvers, continua et acheva les travaux. Entre 1605 et 1617 Baudarth construisit en outre une série de chapelles de la Passion qui étaient en rapport avec le chemin de la Passion fondé par Nicolas Zebrzydowski. Leur architecture et leur décoration manifestent très nettement connexion avec l'art flamand, surtout avec les modèles de Jean Vredeman de Vries. Pour construire une des chapelles, notamment la »Porte Occidentale«, on copia directement une des portes de la ville d'Anvers, soit la porte saint Georges. La théorie de l'architecture dans les ouvrages de Sébastien Serlio de Bologne, répandus à cette époque dans le Nord de l'Europe et connus par la traduction de Pierre Coecke van Aelst, a également pu suggérer à l'artiste certaines formes dont il s'est servi pour construire les chapelles de Kalwarja Zebrzydowska. Sans parler des travaux exécutés dans cette localité, on peut encore supposer que Paul Baudarth collabora dans une certaine mesure à la construction du château de Sucha, supposition qui s'appuie sur l'identité de certains détails architectoniques.

L'agrandissement des édifices fondés par son père, coïncide avec la période se rattachant à la personne de Jean Zebrzydowski. A côté d'une série de chapelles plus modestes, celui-ci fit construire l'église du Tombeau de la Vierge, commencée déjà par Nicolas, puis il agrandit l'église du Crucifîment. La première, de style baroque promitif rappelle par certains détails architectoniques

l'église des Camaldules à Bielany dans les environs de Cracovie, aussi, comme l'une et l'autre remontent à la même époque et se trouvent dans à la même région, est-il permis de conclure qu'il y a peut-être entre elles une plus proche affinité. L'église du Crucifîment construite à l'origine d'après le plan des chapelles de l'église du Mont Calvaire à Jérusalem, fut non seulement sensiblement agrandie, mais on y ajouta à cette époque (vers l'année 1623) une façade richement décorée où se manifeste l'influence de celle de l'église saint Pierre à Cracovie.

Durant la période en rapport avec Michel Zebrzydowski on voit l'édifice affecté au couvent s'agrandir de moitié; de plus on construit (vers 1667) la chapelle de Notre Dame des Miracles à côte de l'église conventuelle. Cette chapelle a des traits communs avec l'architecture baroque de Rome. L'architecture de la coupole et de la lanterne qui la surmonte, s'inspire du style de la coupole de l'église saint Pierre à Cracovie.

Pendant la quatrième et dernière période, on élargit l'église conventuelle en y ajoutant une vaste nef terminée extérieurement par une façade flanquée de deux tours. Celle-ci rappelle d'une façon frappante la façade de l'église affectée anciennement au jésuites qu'on voit à Iglau en Moravie. Il se pourrait que le style de l'église d'Iglau eût déteint sur celui de la façade de Kalwarja, d'autant plus que les rapports entre l'art polonais et l'art morave étaient très proches à cette époque. En dépit de ces ressemblances, les dômes surmontant les tours de Kalwarja sont d'un caractère différent et cette différence devient manifeste quand on les compare avec les dômes moraves en question ou avec d'autres qu'on voit à l'étranger.

La fondation du chemin de la Passion à Kalwarja Zebrzydowska est l'expression accomplie de l'ardeur religieuse à l'époque où se produisit une réaction contre la Réforme, aussi a-t-elle été fréquemment imitée en Pologne.

---

20. VETULANI A.: **Ze studjów nad pierwotnym podziałem i nad paleami w Dekrecie Gracjana.** ***(Études sur la division en dinstinctions et sur les »paleae« dans le Décret de Gratien).*** Présenté dans la séance du 18 avril 1932.

I. La division en distinctions. Jusqu'à l'époque où parut l'édition de la *Summa Rufini* de M. H. Singer (1902), la subdivision de la première partie du Décret en 101 distinctions et celle de la troisième partie en 5 distinctions, étaient attribuées à Paucapalea. Les partisans de cette opinion s'appuyaient surtout sur les indications de la *Summa* dite *Parisiensis.* Ce n'est qu'en 1902 que H. Singer s'appuyant sur la préface de la *Summa Rufini,* attribua la paternité de la subdivision en distinctions à Gratien lui-même. Gratien aurait divisé la première partie de son oeuvre en 100 distinctions et Paucapalea n'aurait fait que porter le nombre des distinctions à 101, en y ajoutant une distinction entière (d. 73). L'hypothèse de M. Singer n'a pas été analysée jusqu'à présent; d'ailleurs elle ne s'appuie que sur les indications de Rufin. Les *Summae* de Stephanus Tornacensis et de Johannes Faventinus dont les auteurs attribuent également à Gratien la paternité de la division du Décret en distinctions, ne font que répéter l'opinion de Rufin. Il faut se demander si les renseignements de Rufin sont absolument dignes de foi. L'auteur démontre que les indications de Rufin sont parfois inexactes. Rufin surtout attribue la paternité de la division en distinctions du *Tractatus de poenitentia* à Gratien lui-même, bien qu'on soit sûr, qu'elle provient de l'école post-gratienne. Il y a encore d'autres indications dont l'ensemble nous apprend que, sans être étayée par de nouveaux arguments, l'opinion de Rufin seul ne saurait être considérée comme preuve irréfutable. S'appuyant sur les introductions au Décret qui figurent dans les plus anciens manuscrits de celui-ci, puis sur la façon de citer les canons de la première partie du Décret par Gratien lui-même (comp. J. Fr. Schulte), enfin sur les manuscrits du Décret conservés jadis à Cologne (Ms. A et B de l'édition de Friedberg) et sur le ms. de la Bibliothèque des Jagellons à Cracovie (no 356), où la division de la première et de la troisième partie du Décret n'est pas une oeuvre primitive, l'auteur rejette les renseignements de Rufin. La subdivision du

Décret en distinctions ne provient pas de Gratien. L'auteur est enclin à partager l'opinion de Maassen et de Schulte qui, s'appuyant sur la *Summa Parisiensis,* ont attribué la paternité de la subdivision de la première et de la troisième partie du Décret à Paucapalea.

L'auteur insiste sur la division de la troisième partie du Décret. Nous y trouvons un classement méthodique des textes et chaque distinction (sauf la cinquième) représente un ensemble distinct des autres. Bien que la division de la partie *De Consecratione* en cinq distinctions soit l'oeuvre de l'école, on peut se demander si Gratien lui-même n'a pas introduit une autre division remplacée plus tard par la division en distinctions. L'auteur suppose qu'au début, au lieu d'indiquer le chiffre des distinctions, on en désignait le contenu, p. ex. au lieu d'indiquer la *distinctio* IV, on a parlé *de baptismate.*

Nous trouvons dans le manuscrit A de l'édition d'E. Friedberg des traces d'une division analogue de la troisième partie du Décret. Dans le manuscrit du Décret conservé à la Bibliothèque de Jagellons (no 356), cette division est encore plus nette que dans celui de Cologne. En effet, les distinctions II, III et IV sont pourvues dans le manuscrit de Cracovie d'un court sommaire, placé en marge du manuscrit et indiquant leur contenu. — D. II = *De Cristi corpore hic incipitur,* D. III = *Hic agitur de festivitatum celebratione totius anni,* D. IV = *Hic de baptismate incipitur.*

De l'avis de l'auteur la division de la troisième partie du Décret par le fait d'indiquer la matière qui y est traitée, est plus ancienne que la division en distinctions indiquée par des chiffres. L'auteur attire l'attention sur la façon propre à Gratien d'indiquer les différentes parties de son Décret en nommant leur contenu. Il n'est donc pas impossible que cette façon d'indiquer le sujet dont nous avons trouvé des traces dans les *Summae* et dans deux manuscrits du Décret, ait été introduite sous l'influence des conférences de Gratien. Ce n'est que l'école qui, s'inspirant de l'analogie avec la division de la première partie du Décret, l'a remplacée par la division en distinctions indiquée par des chiffres.

Il est certain que la division en distinctions du *Tractatus de poenitentia* est d'origine plus récente que la division de la pre-

mière et de la troisième partie du Décret. — Nous ne la trouvons que dans la *Summa Rufini;* on peut même attribuer la paternité de cette division à Rufin lui-même. On discute toujours encore, si Gratien n'a pas divisé lui-même ce traité en questions, que l'école procédant par analogie avec la division de la première et de la troisième partie du Décret, aurait remplacée ensuite par des distinctions. Cette divergence d'opinions s'explique par la citation de Gratien lui-même dans le dict. p. c. 24 C. XI. qu. 3 où il s'en réfère à la *questio* I *de poenitentia.* L'auteur attire l'attention sur la division qu'on trouve dans le manuscrit du Décret conservé à la Bibliothèque des Jagellons, où le rubricateur a indiqué une partie du Traité sur la pénitence, à savoir à partir du dict. p. c. 1. D. II. de penit. jusqu'à la fin de cette distinction, par le sommaire: *Tractatus de Caritate.* L'auteur suppose qu'avant la division du Traité sur la pénitence en distinctions, l'école ou les copistes l'ont divisé à leur gré.

II. Les Paleae. Le problème des *paleae* est en rapport étroit avec la question relative au texte primitif du Décret de Gratien. L'auteur décrit les méthodes appliquées par la science dans le but de découvrir les interpolations que l'école et les copistes des manuscrits du Décret ont intercalées dans le texte primitif. Les renseignements sur le Décret, fournis par les *Summae* n'ont qu'une valeur médiocre, à l'exception des indications des premiers décrétistes qui ont considéré comme une vraie *palea* tel ou tel autre texte. C'est précisément pour cette raison qu'il faut attribuer une grande valeur au témoignage de la *Summa Parisiensis.* Mais il faut bien se rendre compte que déjà à cette époque, on a discuté la question de savoir s'il faut attribuer certains textes à Gratien ou à Paucapalea, circonstance qui diminue la valeur des renseignements des décrétistes. On sait que l'étude et la comparaison des manuscrits du Décret donne les résultats les plus importants. C'est grâce à cette méthode que Bickell, Richter, Schulte et E. Friedberg purent découvrir plus d'une centaine d'interpolations (en tout 167), considerées comme *paleae.* Toutefois la liste des *paleae* que Friedberg a dressée et publiée dans les Prolégomènes joints à son édition du Décret, n'est ni exacte, ni complète.

S'appuyant sur les manuscrits A et B de l'édition de Friedberg et sur l'étude du manuscrit du Décret conservé à la Biblio-

thèque des Jagellons, l'auteur tient pour authentiques les c. 31 et 32 D. LXIII, c. 12 D. XCVI et c. 54 C. XXIII qu. 4. En ce qui concerne les trois premiers canons, aussi bien Maasen que Friedberg lui-même avaient des doutes s'il est permis de les considérer comme des *paleae*. D'autre part, s'appuyant sur la *Summa Parisiensis*, sur l'édition du Décret de Friedberg, sur quatre manuscrits du Décret conservés dans les bibliothèques polonaises et surtout sur le manuscrits no 356 de la Bibliothèque des Jagellons, l'auteur range dans la catégorie des interpolations c. 23 D. XXIII, la fin de c. 9. D. XLVII, c. 2 C. II qu. 8, c. 15 C. III qu. 5, c. 3 C. XIV qu. 1, la fin de c. 19 C. XXII qu. 4 *Item Ieronimus*, une partie de c. 1 D. VI de penit. *Sane enim contingit* et d'autres interpolations de moindre importance.

Quoiqu'il refuse à c. 31 et 32 et D. LXIII, c. 12 D. XCVI puis à c. 54 C. XXIII qu. 4, le caractère de *paleae* dans le sens d'interpolations intercalées dans le Décret, l'auteur constate que dans le manuscrit A de l'édition du Décret préparée par Friedberg, il ne reste que les *paleae* suivantes: § 7 dict. p. c. 4 C. III qu. 3, dict. p. c. 15 C. III qu. 5 et c. 5 C. XXIII qu. 5. Aucun de ces canons ne se trouve dans le texte du Décret que reproduit le manuscrit de la Bibliothèque des Jagellons. Dans le texte primitif de ce manuscrit nous ne trouvons que les canons c. 47. C. XI. qu. 1, c. 41ª C. XVI. qu. 7 (dont le contenu se répète dans c. 3. C. XVII qu. 2) et c. 42 C. XVI qu. 7, considérés tous par Friedberg comme des *paleae*. Ils ne figurent pas dans le texte primitif du manuscrit de Cologne.

Il est certain que le manuscrit de Cologne et celui de Cracovie appartiennent à des groupes différents. Il y a cependant un trait commun à l'un et à l'autre. Tous les canons considerés comme paleae reparaissent à deux reprises dans le Décret. Sont-ils des *paleae* au sens propre du terme c'est-à-dire des interpolations intercalées par l'école, ou figuraient-ils dans le texte primitif du Décret?

L'auteur insiste sur l'évolution que la notion de la *palea* a subie au cours du XII-e et au commencement du XIII-e siècle. Il n'y a pas de doute qu'au début, cette notion servait à indiquer les passages ajoutés au texte primitif du Décret et que le mot »*palea*« provenait du nom de Paucapalea, élève de Gratien. Paucapalea a été le premier qui ait introduit des interpolations dans

l'ouvrage de son maître, mais bientôt ce rapport entre Paucapalea et *palea* a cessé. Déjà Schulte, et après lui Gillmann, ont prouvé que spécialement Huguccio n'établit jamais de rapport entre la notion »*palea*« et le nom de Paucapalea. Pour Huguccio *palea* a un sens précis et indique la balle du grain, opposée au grain luimême *(granum)*, par conséquent un texte sans valeur ou d'une valeur médiocre. Il n'y a donc rien de surprenant qu'il eût même traité un canon figurant dans le texte primitif du Décret comme une *palea*, s'il le croyait superflu. D'ailleurs nous en avons une preuve. En effet, il considère c. 34 C. XI qu. 3 *Presbiteri* comme une *palea*, parce qu'il revient deux fois dans le texte du Décret. *Hoc caput hic palea est. Habetur enim de eisdem verbis supra II. qu. 6. Placuit presbiteri* (c. 35 C. II qu. 6) *et ibi granum est et ibi invenies ipsum diligenter expositum.* Pareillement Johannes de Deo laisse de côté c. 23 et 24 C. XXV qu. 2 dans sa continuation de l'oeuvre d'Huguccio parce qu'elle reparaît à deux reprises dans le texte du Décret: *Non solent legi, quia habentur alibi.*

Cette méthode appliquée par l'école à la fin du XII-e siècle, est très intéressante. L'auteur suppose qu'elle n'était pas limitée à la lecture du Décret. La critique du texte a bien pu avoir de l'influence sur les copistes du Décret. Sous l'influence de l'école ils pouvaient omettre des canons qui revenaient deux fois dans le texte du Décret et nous sommes en possession de preuves qu'il en était ainsi.

Il n'est donc pas impossible que les canons considérés par Friedberg comme *paleae* et qui figurent dans le manuscrit de Cologne et dans celui de Cracovie, aient fait partie du texte primitif du Décret. Leur absence dans plusieurs autres manuscrits du Décret pouvait bien être un résultat de la critique de l'ouvrage de Gratien.

---

21. ZAJĄCZKOWSKI A.: **Studja nad językiem staroosmańskim. I. Wybrane ustępy ze staroosmańskiego przekładu Kalili i Dimny.** ***(Studien zur altosmanischen Sprache. I. Ausgewählte Abschnitte aus der altosmanischen Übersetzung von Kalila und Dimna).*** Présenté dans la séance du 28 juin 1932.

Als »altosmanisch« wird allgemein, wenn nicht ganz richtig, die Sprache der literarischen Denkmäler anatolischer Herkunft aus dem XIV. und aus der ersten Hälfte des XV. Jhrhts be-

zeichnet. Diese auf den Höfen einzelner Provinzialdynasten Anatoliens entstandenen Sprachdenkmäler bieten ein ausserordentlich reiches Material zur Erforschung der anatolisch-türkischen Sprache aus der Zeit der ersten Herrscher aus dem Hause Osman's, sowohl in grammatischer als auch in lexikalischer Hinsicht.

Der Verfasser wählte für seine Untersuchung zwei Handschriften: 1° eine aus süd-westlichem Anatolien stammende, dem XIV. Jhrht. angehörige altosmanische Übersetzung der bekannten Märchensammlung »Kalila und Dimna« (KuD.), 2° einen aus dem nördlichen Vilajet Kastamonu stammenden, in der Regierungszeit des *Isfendijār bin Bājazīd* (1402—1440) entstandenen Qoran-Kommentar (*tefsīr*). Die vorliegende Mitteilung betrifft nur die erste der beiden Handschriften.

Die KuD.-Hs. wird in der *Lālelī*-Bibliothek (Nr 1897) in Konstantinopel aufbewahrt und zählt 232 Blätter von je 16 × 24 cm. Jede Seite enthält 15 Zeilen. Die Schrift ist ein deutliches, sorgfältiges, vollständig vokalisiertes *Neshī*. Sie ist mit schwarzer Tinte ausgeführt; nur die Titel der Kapitel und der einzelnen Erzählungen (*dāstān* oder *ḥikājet*) sind rot. Auf der ersten Seite (1 r) sieht man folgenden, anscheinend späteren Zusatz: *bilā taṣvīr, kitāb Kalīla va Dimna bi-t-turkī, saṭyr 15*, ferner ein den Namen Sultan Mustafa des III. und ein Qoranzitat (7,41) enthaltendes *Vaqf*-Siegel. Der Inhalt des Hs. ist ein folgender: 1 v—9 r *šükr ve ögmeklik ol tanryja*, der Lobpreis Gottes; 9 r—11 r *kitābi evvel der šerḥi kitāb*, I. Kapitel, Erklärung des Buches: 11 r—22 v *bāb der Berzūe ṭabīb*, über den Arzt Berzūe (in dieses Kapitel ist ein Stück aus dem III. Kapitel [16 r—22 r] irrtümlich geraten); 22 v—61 v *üčinǯi bāb*, III. Kapitel über den Löven, den Ochsen und die zwei Schakale (Kalīla und Dimna); 61 v—77 v *dördünǯi bāb, aslan Dimnaja doγrulyq ejledügi*, IV. K. über den Prozess Dimna's; 77 v—96 v *zāġ ve syčan ve gögerǯin ve gejik destāny*, V. K. die Erzählung von dem Raben, der Maus, der Taube und dem Hirsch; 96 v—125 v *zāġlar ve ögüler dāstāny*, VI. K. die Erzählung von den Raben und den Eulen; 126 r—135 v *su baγa ve majmūn*, VII. K. die Schildkröte und der Affe; 135 v—139 v *zāhid ve güžen ičinde*, VIII. K. über den Mönch und das Wiesel; 139 v—146 v *četük ve syčan ičinde*, IX. K. über die Katze und die Maus; 146 v—154 r *melik ve Fatra ičinde*, X. K. über den König und den Fatra (Vogel); 154 v—168 v *arslan ve*

šaġāl dāstāny, XI K. die Erzählung von dem Löwen und dem Schakal; 168 v—171 r *arslan ve tīz endāz ičinde,* XII. K. der Löwe und der Bogenschütze; 171 r—174 r *zāhid ve qonuq ičinde,* XIII. K. über den Mönch und den Gast; 174 v—199 v *Hīlād ve Berehimiler,* XIV K. Hilad und die Brahmanen; 199 v—206 r *qujumǯy ve sejjāḥ ve qaplan ve būzīne ve jylan,* XV. K. der Goldschmied, der Reisende, der Tiger, der Affe und die Schlange; 206 r—216 r *on altynǯy bāb pādišāhzāde ve jārانlar ičinde,* XVI. K. über den Königssohn und seine Gefährten.

Der Inhalt entspricht genau der persischen Bearbeitung des KuD. von *Abū-l-Maʿālī Naṣr Allāh* (vgl. S. de Sacy's Abhandlung in Notices et extraits des manuscrits etc., B. X, Paris 1818, S. 94—196, sowie E. Browne, A Literary History of Persia, II, 349—352). Der Schlussabsatz (S. 216 r—232 r) enthält eine kurze Geschichte der Entstehung des Buches. Auf den Auftrag des Königs Anuschirwan Chosrew Kobad (531—579) habe man dieses Werk in die Pehlevi-Sprache *(pārsī dili)* übertragen. Dann heisst es wörtlich: *Andan ṣonra ḫudāvendigāri ve ḫudāvendigār zāde'i ǯihān, ḥasībi nasībi zamān, el-mu'ajjadu mina rraḥmān ǯüvān, ǯüvān baḫti pašaji kāmurān Umūr bin Muḥammed bin Aidyn — aʿlā llāhu šānahu! — išāretile ben zaʿīf naḥīf duʿāǯy qul Mesʿūd ṭāt dilinden türkčeje dönderdüm, tanry tevfīqi birle tamām ejledüm,* »Nachher, auf Befehl des Herrschers und des Herrschersohns der Welt, des berühmten und würdigen, von Gott unterstützten Jünglings, der glücklichen und befriedigten Paschas Umur, des Sohns Muhammed's, des Sohns Ajdin's (möge Gott seine Würde erhöhen!) habe ich, der schwache, magere, demütige Diener Mesʿūd [dieses Buch] aus der persischen Sprache ins Türkische übersetzt, und mit Hilfe Gottes beendigt«.

Der hier genannte Umur ist eine bekannte Persönlichkeit. Er gehörte der im XIV. Jhrht. in süd-westlichem Anatolien (die heutigen Vilajets Izmir, Ajdin und Denizli) herrschenden Dynastie der *Aidyn Oγullary.* Im J. 709 H. (= 1309/10) geboren, wurde er als 18-jähriger Jüngling im J. 728 H. zum Statthalter von Smyrna ernannt. Nach dem Tode seines Vaters, Muhammed des II. im J. 734 H. übernahm er die Regierung der ganzen Provinz Ajdin. Er starb im J. 748 H. (= 1347/8). (Vgl. Mükrimin Halil, *Düsturnamei Enverî, Medhal* [Einleitung], Istanbul 1930). Wie es bereits von Köprülüzade M. Fuad nachgewiesen worden

ist (*Türkijāt Meǯmūʿasy* II 7, 488), muss die türkische Übersetzung von KuD. noch bei Lebzeiten Muhammed des II., während Umur noch ein Jüngling war entstanden sein. Als das wahrscheinlichste Datum der Entstehung dieser Übersetzung darf man also wohl ungefähr das Jahr 730 H. (= ± 1330) angenommen werden.

Die Hs. wurde von *Ismāʿīl bin Muḥammed bin Qulayuz* (»Führer«) geschrieben und am 21. Rebīʿ I. 895 (= 12. II. 1490) beendet. Ausser dieser Hs. gibt es eine zweite Abschrift in der Bodleian Library in Oxford. (Vgl. die Abhandlung von H. Ethé in Actes du 6-e Congrès des Orientalistes, Leide 1885, 2-e partie, S. 241—255, sowie: Catalogue of the Persian, Turkish etc. Mss. in the Bodleian Library, part II, Oxford 1930, S. 1182). Unrichtig also hält J. H. Mordtmann (Sucheil und Nerbehâr [= SuN.], Hannover 1925, Einleitung, S. 11) die Stambuler Hs. für ein Unicum. Er hat auch Unrecht, wie es scheint, wenn er Mesʿūd, den Übersetzer von KuD., mit dem Verfasser von SuN., Mesʿūd ibn Aḥmed identifiziert (vrgl. o. c. 11—12, ferner A. Krymskyj, Історія Туреччини та її письменства, II 2, Kijew 1927, S. 71, 75—76; sowie *Türkijāt Meǯmūʿasy* II 407, 487), obwohl der sprachliche Charakter der beiden Denkmäler, des SuN. und KuD., die Identität der beiden Autoren keineswegs ausschliessen würde. Im Gegenteil, lassen sich gewisse lexikalische Eigentümlichkeiten nachweisen, die den beiden Texten gemeinsam sind, so z. B. das Wort *balyqčyr (balyqǯyr)* 'Reiher', das in dieser Form (anstatt des allgemein türkischen *balyqčyn*, *balyqčyl*) nur in diesen zwei Werken auftritt (SuN. 301, 11 a; KuD. 34 r, v; 36 r). In SuN. wird sogar das Buch KuD. ausdrücklich erwähnt: 226, 11 b *Kalīla Dimna oqujan bilür* 'der Leser des KuD. weisst es'.

Die vorliegende Arbeit betrifft vorläufig nur drei Kapitel des KuD., und zwar das III, IV und VI Kapitel (zusammen 90 Bl.). Sie umfasst drei Teile: 1° eine Zusammenstellung von besonders charakteristischen Formen der altosmanischen Grammatik, wie z. B.: 1) der Komparativ auf *-yraq*, *-irek*, *-raq*, *-rek*: *tizirek* (‖ *tizrek*) 'schneller', *jaqynraq* 'näher'; 2) das Verbalnomen auf *-asy*: *dijesi söz* 'das Wort, das gesagt werden muss', *ön ṣon ölüm gelesi dur* 'der Tod muss doch früher oder später kommen'; 3) das Futurum auf *-ysar*: *ačysar* 'er wird öffnen', *viriser* 'er wird geben', *qalmajysar* 'er wird nicht bleiben'; 4) die Personalendun-

gen am Verbum: *-ven* (selten *-in* und *-venin*), *-sin*, *-dur*, (*-durur*), *-uz* (*-vuz*), *-siz*: *bilürven* 'ich weiss', *dimezven* 'ich sage nicht, *ben aj jalavažyven* 'ich bin der Bote des Mondes', *benvenin* 'ich bin', *görmezin* 'ich sehe nicht'; 5) das Verbaladverb auf *-yžaq*, *-ižek*: *išidižek* 'sobald er hörte', *geližek* 'sobald er kam'; 6) das Gerundium auf *-üben*, *bilüben* 'wissend'; 7) die Unmöglichkeitsform auf *-uma*: *aŋlajumady* 'er konnte nicht verstehen', *bulumady* 'er konnte nich finden' u. s. w.

2⁰. Die Textausgabe. Dabei bedient sich der Vf. eines eigenen Transskriptionsystems, das alle graphischen Einzelheiten der arabischen Schrift genau wiedergibt. Dem Text des III. Kapitels werden die Varianten der Oxforder Handschrift beigegeben.

3⁰. Eine Wörterliste von ungefähr 450 altosmanischen Wörtern. Als Probe mögen angeführt werden: *ajyq* 'nüchtern' (im Gegenteil zu *esrük* 'trunken'), *ar-* 'müde werden', *arqurt-* 'auseinander treiben, zerstreuen', *ašnuγy* 'ehemalig', *eγrek* 'Teich', *ejmen-* 'sich schämen', *esenle-* 'verabschieden', *bašlu* 'verwundet', *bilge* 'weise', *bön* 'dumm', *butyn* 'Gefangenschaft', *bürček* 'Locke', *čav* 'Ruhm', *delim* 'viel', *diršür-* 'sammeln', *dükel* 'ganz', *gej* 'sehr', *göžüklen-* 'befriedigt sein, sich erfreuen', *gökček* 'schön, angenehm', *gömülgen* 'Sumpf', *gözgü* 'Spiegel', *güžemle-* 'zwingen', *issi* 'heiss', *iširgen-* 'verkehren', *ylysu* 'Bad' (= *hamām*), *yr-* 'entfernen', *yrla-* 'singen', *jaγy* 'Feind', *jahtulu* 'hell', *jalavač* 'Bote', *jiji* 'Geruch', *jindek* 'reichlich, zahlreich', *ju-* 'waschen', *kösül-* 'Beine ausstrecken', *oda* 'Weide', *olaγan* 'gewöhnlich', *oŋat* 'schön, gut' (auch *oŋatlyq*), *ögüš* 'viel', *qamyq* 'Zorn', *qamu* 'all', *qaravaš* 'Sklavin', *qarqyrt-* 'verblenden', *qatarla-* 'schnell gehen', *qyraŋ* 'Rand, Ufer', *qylynž* 'Tat, Charakter', *saγynž* 'Gedanke, Absicht', *saγyš* 'Zahl, Anzahl', *saγraq* 'Becher', *sajru* 'krank' (*sajrulyq* 'Krankheit'), *suvat* 'Tränke', *süži* (*süžü*) 'Wein', *ušat-* 'zerbrechen, zerkleinern', *üleš-* 'verteilen', *ülü* 'Teil', *ün* 'Stimme' u. s. w. Jedes Wort wird nach Möglichkeit in den bereits veröffentlichten altosmanischen Texten nachgewiesen.

Viele in KuD. angetroffene altosmanische Wörter werden von *Maḥmūd al-Kāšγarī* als »oghusische« (*γuzz*) angeführt, so z. B. *ajruq* 'anderer' (MKšg. herausgeg. von Brockelmann, 3), *alu* 'schlecht, dumm' (MKšg. 6), *bajyq* 'gewiss, sicher' (MKšg. 29), *četük* 'Katze' (53), *javlaq* 'sehr' (83), *kelezi* 'Wort, Rede' (103), *kerej*

'Rasiermesser' (104), *savaš-* 'streiten' (174) u. s. w. Sie bilden einen unwiderlegbaren Beweis für die sprachliche Einheit der Oghusen mit den sogenannten osmanischen Türken des XIV. Jahrhunderts.

---

22. ZAWISTOWICZ K.: **Zasada wolności wyboru przy zawieraniu małżeństw u Słowian.** ***(Le principe de la liberté du choix du conjoint chez les Slaves).*** Présenté dans la séance du 2 juin 1932.

La conclusion du mariage affectait chez les Slaves différentes formes possible à distinguer dans leurs cérémonies nuptiales qui sont extrêmement variées.

A côté du mariage par voie d'achat qui ne tenait nullement compte des goûts et de la sympathie des conjoints et n'était avant tout qu'un arrangement matériel conclu par leurs familles, les Slaves reconnaissaient certainemet la liberté du choix des futurs époux. Elle se manifeste dans les formes suivantes: a) consentement mutuels des conjoints; b) libre choix de la fiancée par son futur, mais non inversement; c) droit qu'avait la jeune fille de choisir son époux, tandis que celui-ci ne pouvait souvent pas repousser ce choix. Cette dernière forme du mariage est entre autres certainement en rapport avec des raisons d'ordre économique qui se traduisent par l'usage appelé »przyżenianie« d'après lequel l'épouse établit son mari chez elle et sur son bien [1].

La liberté du choix dont jouissaient les futurs conjoints trouve également son expression dans les mariages accompagnés de divertissements populaires, soit dans les unions conjugales conclues simultanément par plusieurs couples à l'occasion de fêtes. On les concluait »en masse« à des époques fixes et parfois elles avaient la forme de jeux publics, de cérémonies orgiastiques ou encore celle de foires aux jeunes-filles et de rapts. Dans ces mariages chacune des deux parties contractantes jouissaient généralement du droit de choisir l'autre; c'étaient des unions conclues par les conjoints sans l'intervention des deux

[1] L'auteur se propose de traiter plus amplement de cette question en étudiant le rôle que les motifs économiques jouent dans la conclusion du mariage.

familles ou des parents de l'époux et de l'épouse. Aujourd'hui encore on retrouve des traces de cette façon de contracter le mariage, surtout dans les fêtes pour célébrer le retour du printemps (chants, coutumes), particulièrement dans les rites de la Saint-Jean.

Dans ceux du printemps, les symboles correspondant à l'union des couples jouent un rôle important. Il s'agit: 1°) d'un couple qui personnifie le jour de la fête, respectivement le printemps, la nature ou la vegétation renaissante etc. (»Maibrautschaft«, »Lord and Lady May«, »King and Queen of May«, le »Kral« et la »Kralica« etc.): 2°) de l'arrangement de mariages entre jeunes gens appartenant à un milieu déterminé. Ainsi dans les cérémonies slaves destinées à fêter le printemps, nous avons affaire à la formation de couples. a) Surtout à la Pentecôte et à la Saint-Jean (comme d'ailleurs à l'occasion des autres fêtes au printemps depuis les Jours Gras jusqu'à la Saint-Pierre-et-Paul), on forme les futurs ménages à l'occasion des réjouissances populaires, en recrutant les conjoints parmi les jeunes gens appartenant à un milieu donné. b) Les divertissements populaires se distinguent alors souvent par leur caractère orgiastique. c) Les couples unis à l'occasion de ces divertissements sont considérés soit comme des mariages légalement conclus, soit comme des unions qui entraînent l'obligation de contracter le mariage dans la suite. d) Les réjouissances prennent parfois la forme de foires, respectivement celle de marchés ou de ventes de jeunes filles aux enchères, à l'occasion desquels on conclut des mariages en due forme. Des foires de ce genre ont généralement lieu à des époques exactement fixées pour chaque groupe. Il faut ranger dans cette catégorie de réjouissances populaires en rapport avec le mariage, les unions matrimoniales conclues par contrainte à des époques strictement fixées, reconnues obligatoires pour toute la société. Citons encore en Pologne, la punition infligée pour être resté célibataire (»klocki«), puis la réception des jeunes épouses dans la société des femmes mariées (»wkup do bab«) pendant les derniers jours du carnaval. Disons encore que dans les foires déja mentionnées, on observe parfois des formes d'achat qui semblent avoir été secondairement empruntées aux cérémonies nuptiales symbolisant le mariage contracté par voie d'achat. e) L'enlèvement qui a des rapports étroits avec les divertissements

populaires dont nous avons parlé plus haut, pourrait être également appelé enlèvement par jeu, afin de le distinguer du rapt par contrainte (au cas où le jeune homme ne disposerait pas de la somme réclamée par les parents de la jeune fille), celui-ci étant une façon de circonvenir la coutume admise dans une societé donnée qui tolère le mariage par voie d'achat. Le rapt simulé s'accompagne fréquemment de joutes et de courses dont la conquête de la jeune fille est le point culminant.

L'élément nuptial joue un rôle tellement important dans les rites célébrant le retour du printemps, qu'on peut probablement définir cette saison comme une période où la conclusion des mariages passe pour indiquée, et cela d'autant plus que jusque dans ces temps derniers le peuple lui-même considérait comme une nécessité économique la contractation des unions conjugales en automne et qu'on voit actuellement cette opinion répandue chez presque tous les peuples slaves.

La liberté du choix qui se traduit entre autres par des divertissements populaires en rapport avec le mariage et par des rites orgiastiques, est une conséquence logique de la liberté des relations entre jeunes gens des deux sexes avant la conclusion de l'union conjugale. Cette liberté se manifeste nettement chez les peuples slaves, aussi les junes filles peuvent-elle non seulement en jouir, mais celles qui en ont usé passent aux yeux de l'opinion publique pour s'être en quelque sorte flatteusement distinguées.

Cet état de chose est diamétralement opposé à celui qu'on observe dans les sociétés où les mariages sont contractés par voie d'achat, la chasteté des jeunes filles jusqu'au jour du mariage leur étant imposée sous peine de déchéance.

Ajoutons enfin que les coutumes liées à la liberté des rapports entre jeunes gens des deux sexes (réunions nocturnes, jeux, »ulice« etc.) se rattachent surtout au rites pour célébrer le retour du printemps dans lesquels les jeunes filles jouent un rôle important.

---

23. ŻYGULSKI ŻDZISŁAW: **Genealogja patosu Schillera.** ***(Genealogie des Schillerschen Pathos).*** Présenté dans la séance du 9 mai 1932.

Die moderne Wissenschaft strebt schon seit langem darnach, gewisse Kunststile unabhänging von der historischen Entwicklung

zu unterscheiden. Dieser Gedanke leuchtete bereits Winckelmann ein, als er die Phasen der griechischen Kunstentwicklung verfolgte. Diese Möglichkeit kam aber Schiller erst klar zum Bewusstsein, als er sein Schaffen mit dem Schaffen Goethes zusammenstellte. Ihr Gegensatz war für ihn ein typischer und entsprang ihrer verschiedenen Haltung der Wirklichkeit gegenüber. Von diesem Standpunkte aus führt Schiller die ganze Mannigfaltigkeit der poetischen Erscheinungen auf zwei entgegengesetzte Richtungen zurück, die er als naive und sentimentalische bezeichnet. Beide Typen sind gleichwertig und der eine kann vom Standpunkte des anderen nicht beurteilt werden. Der naive Dichter ist ein Realist, der sentimentalische ein Idealist, er stellt nämlich der Wirklichkeit sein Ideal entgegen, an dem er sie misst und umgestaltet. Schiller hat selbst seinen Typus mit bewunderungswürdiger Richtigkeit erkannt, wobei er die Ergebnisse der modernen Wissenschaft antizipierte. Sein Typus beruht nach Dilthey auf dem Idealismus der Freiheit. Dieser Typus lebt in einer beständigen Anspannung aller seiner Kräfte, die auf Erreichung eines vorgezeichneten Ideals ausgeht. Es ist ein fortschreitender, aktiver Typus. Indem wir die Haltung Schillers der Wirklichkeit gegenüber prüfen, finden wir die Bestätigung seiner Zugehörigkeit zum bezeichneten Typus. Aus dem Gefühl eines Zwiespaltes zwischen dem Ideal der Freiheit und der Wirklichkeit enstand in der esten Periode seines Schaffens eine Reihe von revolutionären Dramen, deren Mittelpunkt der Kampf zwischen einem nach Freiheit strebenden Individuum und den ihm feindlichen äusseren Mächten in der Gesellschaft bildet. In der zweiten Periode wird der Schwerpunkt auf den inneren Kampf verlegt, welchen der Mensch in seiner Brust zwischen der Freiheit und der Notwendigkeit, zwischen der Sittlichkeit und der Sinnlichkeit ausfechten muss. Diesen Kampf fasst Schiller tragisch auf und dem Versuch, ihn theoretisch zu erfassen, widmete er mehrere Abhandlungen, die für das Verständnis seiner Dramen von grösster Wichtigkeit sind. In der Abhandlung »Über das Pathetische« legte Schiller die Gesetze der tragischen Dichtkunst fest. Diese lauten: das erste Gesetz der tragischen Dichtkunst ist die Darstellung der leidenden Natur, das zweite die Darstellung des moralischen Widerstandes gegen das Leiden. Deshalb fordert Schiller vom tragischen Dichter Pathos als erste und unerlässliche

Bedingung. Der tragische Held muss sich vor uns als ein fühlendes Wesen legitimieren und der Dichter muss ihm eine volle Ladung des Leidens geben.

Die Schillersche Theorie des Tragischen beruht auf dem Dualismus seiner Weltanschauung, auf seiner Überzeugung von der Freiheit des Willens und von der Verantwortlichkeit des Menschen. Indem Schiller vom tragischen Dichter Pathos verlangt, gibt er noch in seinen theoretischen Abhandlungen eine Fülle von Bemerkungen über das Verhalten des Idealisten, als des einzig moralischen Wesens, zur Wirklichkeit. Der Idealist muss stets seine Natur exaltieren und im Zustande der Begeisterung handeln. Erst dann bekommt sein Handeln den Charakter der Grösse, die wir in den Taten des Realisten vergeblich suchen, Neben dem Pathos muss der tragische Stil auch Feierlichkeit zeigen, durch welche der Dichter die Gemüter auf Grosses und Erhabenes vorbereitet und dem Helden Gelegenheit zu sittlichen Sprüchen verschafft, in denen sich sein Ethos kundgibt.

Auf die Periode der theoretischen Arbeiten folgte bei Schiller wieder die Zeit der dichterischen Produktivität, in der er seine theoretischen Grundsätze praktisch zu verwerten suchte. Dieselben wurden noch während seiner Verbindung mit Goethe in Einzelheiten entwickelt, indem sich die beiden Dichter vorwiegend für das Problem der reinen Kunstform in der Dichtung interessierten. Schon seit »Don Carlos« arbeitete Schiller bewusst und zweckmässig an der Ausbildung seines dramatischen Stils und hielt seine drei Erstlingsdramen für Ergebnisse einer abgeschlossenen, besonderen Epoche in seinem Schaffen.

Es entsteht also die Frage, wie sich der dramatische Stil Schillers zum älteren pathetisch-rhetorischen Drama verhält? In Betracht kommt hier die antike Tragödie, das Drama Shakespeares, das deutsche Barockdrama des 17 Jahrhunderts, die französische »tragédie classique«, die deutschen Dramatiker der Sturm- und Drangperiode, ferner noch der Einfluss der Bibel und Klopstocks.

Diese Einwirkungen lassen sich aber nicht in ihrer historischen Folge betrachten, nur in jener Chronologie, in der Schiller mit ihnen bekannt wurde und sich von ihnen beeinflussen liess. Für die Jugenddramen kommt also ausser der Bibel und Klopstock noch der Einfluss Senecas und Shakespeares in Betracht, den er

in der Übersetzung Wielands kennen lernte und, wie die anderen Stürmer und Dränger, für einen extremen Realisten hielt; dann während der Arbeit am »Don Carlos« die erste stärkere Einwirkung der französischen Tragödie, endlich in der zweiten Epoche des Schaffens, der wachsende Einfluss der Griechen und Shakespeares, in dem er jetzt den Typus eines »naiven« Genies erblickte.

Die Tragödien Senecas, als die einzigen erhaltenen römischen Tragödien, beeinflussten, sowohl durch ihren Inhalt als durch ihre Form, sehr stark das neuere Drama im Zeitalter der Renaissance und des Barocks. Von ihnen stammen einige feste Typen im neueren Drama, und zwar der grausame Tyrann, der stoische, das Leben und den Tod verachtende Weise, die edle Märtyrerin, der rasende Übermensch, die dämonische, von Eifersucht und Hass getriebene Frau, endlich die feindlichen Brüder und die frevlerische Verführerin, die einen unschuldigen Jüngling ins Verderben stürzt.

Diese Personen aus dem Drama Senecas leben in zahllosen Umgestaltungen in der italienischen, spanischen, französischen, englischen, holländischen und deutschen Tragödie des 16.—17. Jahrhunderts. Sie beherrschen das jesuitische und protestantische Schuldrama und dringen sogar in das volkstümliche Drama ein. Unter dem Einflusse des römischen Tragikers stehen die grössten dramatischen Dichter jener Zeit, wie Marlowe, Shakespeare, Calderon, Corneille, Vondel, Gryphius.

Erst Racine machte dieser Herrschaft Senecas ein Ende. Im 18. Jahrhundert nimmt dessen Einfluss bedeutend ab. Der römische Dichter wirkte jedoch noch durch das Medium der Schule, da einige seiner Tragödien zum Kanon der Lektüre gehörten. Es beschäftigen sich mit ihm noch sogar hervorragende Schriftsteller, wie Crébillon, Lessing (in seiner »Theatralischen Bibliothek«, II. Stück, 1754) und Diderot (»Essai sur la vie de Sénèque«, Paris, 1779). Schiller lernte ihn schon frühzeitig kennen, wie dies zahlreiche Erwähnungen und Zitate in seinen Jugendschriften beweisen. Der junge Dichter fühlte sich von dem Stoizismus Senecas angezogen, welcher seinen damaligen, an der Popularphilosophie geschulten Anschauungen, entsprach.

Schiller plante schon in seiner frühen Jugend ein Drama »Die Christen«, dessen Helden unerschrockene, stoische Märtyrer

sein sollten, nach dem Muster jener Helden, die Seneca und seine Nachahmer so oft in ihre Tragödien einführten. Dies Drama wurde jedoch nicht vollendet. Von den typischen Gestalten Senecas übernahm Schiller die Gestalt des Tyrannen und gab ihm die Züge, denen wir oft bei den Tyrannen Senecas begegnen. Sein Franz Moor (»Die Räuber«) hasst den Bruder mit demselben masslosen Hasse, wie Senecas Atreus oder Eteocles; er ist ein Usurpator wie Lycus im »Rasenden Hercules« und versucht durch Drohungen die Braut des abwesenden Bruders zu gewinnen, so wie jener die Hand der Megara, der Frau des abwesenden Hercules. Nachdem er zum regierenden Grafen geworden ist, verkündet er eine Schreckensherrschafft wie es Atreus, Lycus und die anderen Tyrannen Senecas tun, indem sie kalt über ihre Grausamkeit raisonnieren. Ähnliche Züge hat später auch Gessler in »Wilhelm Tell«.

Ausser den »Räubern« weist noch ein anderes Jugendwerk Schillers deutlich den Einfluss Senecas auf. Es ist »Semele«. Auf diesen Stoff wurde Schiller wohl durch den bereits erwähnten Aufsatz Lessings in der »Theatralischen Bibliothek« gelenkt. Lessing bespricht hier den »Rasenden Hercules« von Seneca und äussert die Meinung, dass man diesen Stoff als Text zu einer modernen Oper behandeln könnte. Schiller unternahm zwar diesen Versuch nicht, er fand aber in der griechischen Mythologie ein ähnliches Thema. Wie im »Rasenden Hercules« die rachsüchtige Göttin Hera den Sohn des Zeus und der ihr verhassten Alkmene, der Sinne beraubt, so nimmt hier Juno an der unerfahrenen Geliebten ihres Mannes, Semele, Rache. Wie das Drama Senecas mit einem langen Monolog der wutentbrannten Göttin beginnt, so leitet auch Schiller sein Drama mit einem Monolog der erzürnten Juno ein, die vor der Burg des Kadmos in Theben erscheint und ihre nahe Rache verkündet. Wenn Schiller so manches dramatische Motiv und so manchen Gedanken dem Seneca verdankte, so wirkte auf ihn noch stärker die Form der römischen Tragödie ein. Hier begegnete er nämlich zum ersten Male dem Typus der pathetisch-rhetorischen Tragödie und ihren traditionellen Stilmitteln.

Bei Seneca ist das Pathos stark übertrieben, ohne Mass und ohne Steigerung der Effekte. Er schlägt sofort den höchsten Ton an und versucht, sich die ganze Zeit über auf dersel-

ben Höhe zu erhalten. Seine Helden ersticken fast vor Leidenschaft, und zum Ausdruck derselben bedienen sie sich immer wieder langer Ausrufungen und Tiraden, übertriebener Hyperbeln und Stichomythien, in denen dasselbe Wort wie ein Ball hin und her geworfen wird. Seine Tragödien sind mit einer auf Effekt berechneten Rhetorik erfüllt, welche in Sentenzen, in langen, rednerisch geschmückten Erzählungen und dialektisch gefärbten Dialogen schwelgt. Alle diese Stileigentümlichkeiten Senecas übernahm der junge Schiller, wobei aber zu bemerken ist, dass er schon in seinem ersten Drama sein Pathos zu steigern verstand, ohne in die ermüdende Eintönigkeit des Römers zu verfallen.

Auf das Pathos der ersten Schillerschen Werke wirkte neben Seneca auch Shakespeare ein. Schiller lernte denselben in der Übersetzung von Wieland und Eschenburg kennen. Diese Prosaübersetzung hebt noch die Derbheit der Sprache hervor, die im Original durch den Blankwers gemildert wird. Diese Derbheit, die ein jedes Ding beim Namen nennt, übernahm Schiller von Shakespeare samt der Vorliebe zum Wortspiel, zur Antithese, zur Hyperbel, zum kurzen, oft rohen Gleichnis, zur üppigen Bildersprache und langen pathetischen Tirade, in welcher sich auch bei Shakespeare der Einfluss Senecas bemerkbar macht.

In diesem Zusammenhange besprechen wir auch das Verhältnis Schillers zum deutschen Barockdrama des 17. Jahrhunderts. Darauf machte erst Richard Maria Werner aufmerksam (»Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte«, Band V, Ergänzungsheft, S. 60 f.), indem er die Ähnlichkeit vieler Motive und sogar mancher Details in der »Maria Stuart« von Schiller und der »Catharina von Georgien« von Gryphius hervorhob. Er sah auch eine Stoffverwandschaft zwischen dem »Leo Armenius« und dem »Wallenstein«.

Die Vermutung Werners stiess bei bekannten Schillerforschern, wie Ernst Müller und Karl Kipka, auf Widerspruch. Eine Entscheidung ist hier nicht leicht zu treffen. Schiller erwähnt Gryphius nirgends und wir haben keinen Beweis dafür, dass er je seine Werke gelesen hätte. Anderseits aber gibt es gewisse Anzeichen, dass sie ihm doch nicht unbekannt waren. Über Gryphius, der im 18. Jahrhundert bereits der Vergessenheit verfallen war, schrieb J. E. Schlegel eine Abhandlung, in welcher er ihn mit

Shakespeare zusammenstellte. Möglich, dass dieser Aufsatz es war, der die Aufmerksamkeit Schillers auf Gryphius lenkte. Die beiden eben erwähnten Dramen Schillers zeigen allerdings eine gewisse Ähnlichkeit mit den Dramen von Gryphius. Sowohl im »Wallenstein« als auch im »Leo Armenius« steht ein verräterischer Feldherr, respektive ein verratener Verräter, im Mittelpunkte der Handlung. Es stimmen sogar einige Wendungen wörtlich überein, sowohl im »Leo Armenius« und in »Wallensteins Tod« als in der »Maria Stuart« und »Catharina von Georgien«. So die Abschiedsworte der beiden zum Tode verurteilten Königinnen, der Monolog Leicesters während des Hinrichtung Marias und der Monolog des Schah Abas nach der Kunde von dem Martertode Catharinas.

Die vorkantische Ethik Schillers steht, gleich wie die Ethik von Gryphius, auf dem Grunde des Stoizismus. Beide Dichter haben auch einige gemeinsame Lieblinsgmotive in ihren Werken, z. B. das Motiv der Vergänglichkeit aller irdischen Dinge, welche besonders die Grossen dieser Welt erfahren. Die Barocktragödie entstand aus der heftigen Spannung der damaligen Menschen zwischen dem üppigen Diesseitstrieb und der fanatischen Sehnsucht nach der Ewigkeit, also aus der Spannung zwischen der Sinnlichkeit und dem Trieb zum Übersinnlichen. Dieser Konflikt aber wird bei Gryphius zwischen zwei Menschen von entgegengesetzten Lebensrichtungen ausgefochten (Schah Abas-Catharina, Kaiser Caracalla-Papinianus) wobei der eine die brutale physische Gewalt, der andere den Widerstand einer edlen Geistigkeit darstellt, der eine zu rohen Mitteln greift, der andere mit stoischer Resignation duldet.

Bei Schiller wird dieser Konflikt in der Seele eines Menschen ausgetragen, der seine eigene Sinnlichkeit besiegen und sie seinem freien Willen unterwerfen muss. Daher ist auch das Pathos des Gryphius schwerer als das Schillersche, eintöniger und dem Pathos Senecas verwandter.

Die Stellung des jungen Schiller der französischen »tragédie classique« gegenüber war negativ, so wie auch die aller anderen Stürmer und Dränger, die Shakespeare verehrten. Schiller warf ihr Unnatur, Steifheit und innere Kälte vor. Die Helden der französischen Tragödie, meint er, seien nur kühle Beobachter ihrer Leidenschaften.

Um das Jahr 1783 zeigt sich bei Schiller, unter dem Einflusse Wielands, die erste Wendung zur französischen Tragödie. Diese Wendung vollzog sich während der Arbeit am »Don Carlos«, sowohl in der Wahl des Stoffes als auch in seiner Ausführung. Der Dichter prüft seinen dramatischen Stil und kommt zur Überzeugung, dass er das Gleichgewicht zwischen den beiden Extremen, dem englischen und dem französischen Stil, erhalten müsse.

Die Hauptmotive des »Don Carlos« schöpfte er aus der Tragödie »Andronic« von J. Campistron und aus dem »Mithridates« von Racine. König Philipp hat nicht mehr die Züge der unmenschlichen Grausamkeit der Tyrannen Senecas, sondern den Charakter des sentimentalen, verliebten Tyrannen der französischen Tragödie. Aus dem Schillerschen Drama verschwindet nunmehr das Brutale und Masslose, es verschwindet auch der derbe Shakespearische Humor, die Prosa macht den Jamben Platz, überall zeigt sich die Tendenz das Pathos zu modifizieren und zu mildern. Trotz der prinzipiellen Abneigung gegen die französische Tragödie, eignet sich doch Schiller ihre Form an und bedient sich gerne ihrer erprobten Mittel. In ihre regelmässige Form sucht er aber einen poetischen Gehalt zu giessen, dessen Mangel er den Franzosen, als den Manieristen in der Kunst, zum Vorwurf machte. Sein Weg führt von dem trockenen, stark rhetorischen, eintönig pathetischen und stoischen Corneille, der noch sichtbar unter dem Einflusse Senecas stand, zum milderen Racine, dem Schöpfer des modernen Seelendramas.

Der Einfluss der Griechen zeigt sich bei Schiller am spätesten. Dies hängt mit seiner Stellung zum Hellenismus überhaupt zusammen. Schiller besass keine genauere Kenntnis der griechischen Sprache. Er hat die attischen Tragiker nie im Original gelesen, viele Eigentümlichkeiten der griechischen Sprache waren ihm also entgangen. In den Griechen (ausser Euripides) sah er »naive« Dichter und suchte durch das Studium ihrer Werke seinen Stil zu läutern und von dem übertriebenen Pathos und der rhetorischen Manier zu befreien.

Während seiner Verbindung mit Goethe erstreben beide die Reinheit der poetischen Gattungen, vor allem des Epos und des Dramas und sehen das Muster derselben eben bei den Griechen. Und während Goethe zum »letzten Homeriden« zu werden hofft

und ein Epos dichtet, das man über die Ilias setzen könnte, versucht Schiller eine moderne Tragödie im reinen antiken Stil zu schaffen. Daher seine langen Bemühungen um eine rein analytische Tragödie nach dem Muster des »Oedipus« (»Die Malteser«, »Die Braut von Messina«).

In den griechischen Tragödien entdeckt Schiller immer wieder neue Gesetze der Dichtkunst und gelangt so allmählich zum eigenen »hohen Stil« mit gemildertem Pathos und einer Rhetorik, die den Gesetzen der dramatischen Poesie unterworfen ist und nie Selbstzweck wird.

Neben den Griechen dient in dieser Periode auch Shakespeare als Muster und wird jetzt von Schiller auch nur als Typus eines »naiven« Genies betrachtet. Schiller, der sentimentalische Dichter, versucht die Geheimnisse der ihm bis jetzt fremden naiven Dichtung zu erforschen, ohne dabei seine Eigenart aufzugeben. Eine genaue Analyse seiner Stilmittel bildet den zweiten Hauptteil der vorliegenden Abhandlung.

BIBLIOGRAPHIE POUR AVRIL—JUIN 1932.

Bibljoteka Pisarzów Polskich nr 84, Kraków 1932, 8⁰, str. LIX + 1 nlb. + 94 + 2 nlb. *(Bibliothèque des Ecrivains Polonais, nº 84, Cracovie 1932, 8⁰, LIX p. + 1 p. surnum. + 94 p. + 2 p. surnum).*

Treść: Apologeticus to jest obrona konfederacyej. Przytym seditio albo bunt kapłański na ewanieliki w Wilnie z wolej a łaski miłego Boga przed harapem wynurzony. Wydał i wstępem opatrzył Edmund Bursche, prof. Uniw. Warszawskiego. *(Contenu: »Apologeticus to jest obrona konfederacyej. Przytym seditio albo bunt kapłański na ewanieliki w Wilnie z wolej a łaski miłego Boga przed harapem wynurzony«. Edition préparée par Edmond Bursche, prof. de l'Université de Varsovie, avec introduction du même auteur).*

Codex diplomaticus ecclesiae cathedralis necnon dioeceseos Vilnensis voluminis I, fasciculus 1 (1387—1468). Editionum Collegii historici Academiae Litterarum Polonicae num. 81. — Kodeks dyplomatyczny katedry i diecezji wileńskiej. Tomu I, zeszyt 1 (1387—1468). Wydawnictwa Komisji historycznej Pol. Akademji Umiejętności nr 81. Wydali: ks. Jan Fijałek i Władysław Semkowicz. Kraków 1932, 4⁰, str. 288 + 2 nlb. *(Publié par l'Abbé Jean Fijałek et Ladislas Semkowicz. Cracovie 1932, 4⁰, 288 p. + 2 p. surnum.*

Kwartalnik Filozoficzny pod redakcją W. Heinricha przy udziale komitetu, złożonego z ks. K. Michalskiego, J. M. Rozwadowskiego, W. Rubczyńskiego. *(Revue Philosophique Trimestrielle dirigée par W. Heinrich, en collaboration avec un Comité se composant de l'abbé K. Michalski, J. M. Rozwadowski et W. Rubczyński).*

Tom X, 1932, zeszyt I, Kraków 1932, 8⁰, str. 1—94 + 1 nlb.

(Tome X, 1932, fasc. I, Cracovie 1932, 8⁰, p. 1—94 + 1 p. surnum.).

Treść: Stefan Harassek: Piotr Duhem i Max Scheler o cechach narodowych nauki i filozofji, str. 1. — Leon Chwistek: Tragedja werbalnej metafizyki, str. 46. — Sprawozdania: F. C. S. Schiller: Logic for Use, an Introduction to the voluntarist Theorie of Knowledge przez T. Gościckiego, str. 77. — Książki i czasopisma nadesłane do redakcji, str. 89. *(Contenu: Etienne Harassek: Pierre Duhem et Max Scheler sur le caractère national de la science et de la philosophie, p. 1. — Léon Chwistek: La tragédie de la métaphysique verbale p. 46. — Comptes rendus: F. C. S. Schiller: Logic for Use an Introduction to the voluntarist Theorie of Knowledge, par T. Gościcki, p. 77. — Livres et périodiques envoyés à la rédaction, p. 89).*

Otrębski Jan: Wschodnio-litewskie narzecze twereckie. Część III. Zapożyczenia słowiańskie, Kraków 1932, 8⁰, str. 115 + 1 nlb. *(Otrębski Jean: Le dialecte est-lituanien de la région de Twerecz [Pologne]. Troisième partie. Les emprunts slaves. Cracovie 1932, 8⁰, 115 p. + 1 p. surnum.).*

Prace Komisji Orjentalistycznej nr 15. Kraków 1932, 8⁰, str. IV + 2 nlb. + 195 + 1 nlb. *(Travaux de la Commission pour l'étude des langues orientales, n⁰ 15, Cracovie 1932, 8⁰, IV p. + 2 p. surnum. + 195 p. + 1 p. surnum.).*

Treść: A. Zajączkowski: Sufiksy imienne i czasownikowe w języku zachodniokaraimskim (Przyczynek do morfologji języków tureckich). *(Contenu: A. Zajączkowski: Les suffixes nominaux et verbaux dans la langue des Karaïms occidentaux [Contribution à la morphologie des langues turques] avec résumé français).*

Prace Prehistoryczne. Nr 1, Kraków 1931, 4⁰, str. 202 + 2 nlb. + 30 tablic. *(Etudes Préhistoriques. N⁰ 1. Cracovie 1931, 4⁰, 202 p. + 2 p. surnum. + 30 planches).*

Treść: Tadeusz Sulimirski: Kultura wysocka, z 23 mapami w tekście i 30 tablicami. *(Contenu: Thaddée Sulimirski: La culture de Wysocko 23 cartes dans le texte et 30 planches).*

Rozprawy Wydziału historyczno-filozoficznego, serja II, t. 43 (og. zb. t. 68), nr 5, Kraków 1931, 8⁰, str. 105 + 1 nlb. *(Mémoires de la Classe d'histoire et de philosophie. Série II, vol. 43 [vol. 68 de la publication complète], n⁰ 5, Cracovie 1931, 8⁰, 105 p. + 1 p. surnum.).*

Treść: Stefan Inglot: Koloni w średniowiecznej Alzacji. *(Contenu. Etienne Inglot: Les colons dans l'Alsace du moyen âge).*

Sinko Tadeusz: Literatura grecka. Tom I, cz. 2. Literatura klasyczna (w. V—IV prz. Chr.), Kraków 1932, 8°, str. V + 1 nlb. + 837 + 3 nlb. *(Thaddée Sinko: La littérature grecque. Vol. I-er, deuxième partie. La littérature classique [V—IV siècle av. J. C.], Cracovie 1932, 8°, V p. + 1 p. surnum. + 837 p. + 3 p. surnum).*

Table des matières.